



SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS  
Porte des Alpilles

**N°30**

SEPTEMBRE  
2023

# Le Journal *des Grésouillais*

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

- *Budget 2023*
- *Contrat départemental  
2023-2025*
- *Festivités de l'été*



# L'événement

## Saint-Étienne du Grès

# PREMIÈRE CIÉUTA MISTRALENCO



### Samedi 3 juin était un jour de fête !

Saint-Étienne du Grès est devenue officiellement la première commune des Bouches-du-Rhône à obtenir le label «Ciéuta mistralenco initié par le Félibrige».

Tout le village l'avait appris lors de la cérémonie des vœux quatre mois auparavant de la bouche du Capoulié du Félibrige, Paulin Reynard.

Un honneur pour notre petite commune de 2 500 habitants fière de ses racines provençales.

Avant que le maire Jean Mangion, le Capoulié Paulin Reynard et Gabriel Feutrier, responsable de la commission des « Ciéuta mistralenco » pour le Félibrige ne signent la charte sous le regard même de Frédéric Mistral, le village a mis à l'honneur l'association nouvellement créée 'Lou Riban Esteven' et ses jeunes danseuses.

Défilé, danses, tambourinaires, gardians... tout était fait pour montrer la détermination du village à défendre et transmettre les traditions provençales au plus grand nombre, aux jeunes comme aux moins jeunes. « Vous êtes les garants d'une transmission envers vos enfants et envers tous », insistait le capoulié.

### Les actions de la commune

- Initiation au provençal des enfants en périscolaire
- Cours de provençal dans les écoles
- Relance de l'association « Lou Riban esteven » qui propose des cours de provençal pour les adultes, de confection du costume, de coiffe, de danse, de chant, de galoubet...
- Panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération en provençal
- Panneaux de rue en cœur de village bilingue
- Les festivités comme la traditionnelle Saint-Eloi et le tout nouveau feu de la Saint-Jean
- L'école de raseteurs grésouillaise

### Qu'est-ce que le label « Ciéuta mistralenco »

« Cité mistralienne », en français, est un label appartenant au Félibrige qui récompense toutes les initiatives de sauvegarde, de réinstauration et de développement des langues occitanes dont le provençal : association de maintenance de la tradition, enseignement de la langue, événements spécifiques, plaques de rue bilingue... Saint-Étienne du Grès a coché toutes les cases !

# Sommaire

“

L'ÉVÈNEMENT .....	2
LE MOT DU MAIRE .....	3
LES ACTUALITÉS DU VILLAGE .....	4
Vie municipale	
Contrat départemental	
Urbanisme	
Environnement	
Sécurité	
Économie	
Cérémonie	
L'ÉDUCATION .....	26
ET LA JEUNESSE	
École	
Jeunesse	
LA VIE CULTURELLE.....	28
Pôle culturel	
Événements	
Festivités	
Tradition	
LA VIE ASSOCIATIVE.....	36
Organisation	
Actualité des associations	
Sport	
LE GRÈS AU JOUR LE JOUR ..	44
LE PARC NATUREL .....	46
RÉGIONAL DES ALPILLES	
LA CCVBA .....	48
CARNET .....	50
NUMÉROS UTILES .....	51

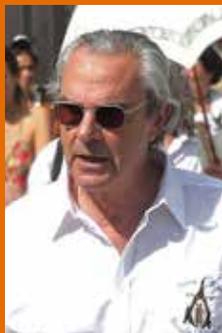
Retrouvez l'agenda  
de votre village en ligne :

[www.saintetiennedugres.com](http://www.saintetiennedugres.com)

[www.facebook.com/saintetiennedugres](https://www.facebook.com/saintetiennedugres)



## Être souverain dans son territoire



Face à une France troublée par la multiplication des crises environnementales, politiques, sanitaires, migratoires, économiques... que nos gouvernants ont les plus grandes difficultés à résoudre, sans que se dessine une véritable majorité à l'Assemblée nationale, quelles exigences pouvons-nous avoir ?

La principale exigence serait de retrouver notre souveraineté nationale comme rempart face aux difficultés rencontrées.

### Reconstruire une France maîtresse de ses choix et de son destin

En assumant une politique de fermeté en s'appuyant sur le seul socle resté solide dans notre pays : la ruralité avec ses communes.

- 36 000 communes qui peuvent être le levier de notre renaissance.

- 36 000 communes qui, face à cette mer de difficultés, déploient une énergie de tous les instants pour assurer leurs missions premières auprès des populations.

La ruralité, porteuse de notre histoire est la seule à pouvoir transmettre nos traditions tout en menant notre pays vers un monde meilleur, vers un avenir qui est à construire avec chacun d'entre vous.

### L'exécutif doit tendre la main aux élus

Pour cela, nos gouvernants devront tourner le dos aux vieux réflexes technocratiques qui refont surface, l'exécutif doit tendre la main aux élus de proximité, aux maires principalement. À ceux qui font et gèrent notre vie quotidienne.

36 000 maires qui peuvent donner au service public la possibilité de retrouver efficacité, lustre et pouvoir d'attraction. Pour cela, il faudra arrêter d'étouffer nos communes en détruisant la stabilité du cadre financier des collectivités.

Aujourd'hui, nos communes n'ont aucun endettement majeur à l'inverse d'un État qui vient de dépasser les trois mille milliards de dettes.

Il faut pour cela que l'État accepte de décentraliser son action auprès de ceux qui dans ce domaine ont montré leur capacité à faire, à maîtriser l'action publique.

### L'État doit assurer la stabilité et l'autonomie financière des communes

C'est à cette condition que notre démocratie pourra survivre, que notre liberté sera préservée et que notre identité constitutionnelle sera consolidée dans ses intérêts fondamentaux.

La France a la possibilité de se construire un univers radieux. Il faut pour cela un peu de courage politique

C'est cela donner du sens à notre action en s'interrogeant sur les valeurs que nous portons et les intégrer dans notre mode de fonctionnement, c'est ce que nous essayons de faire à l'échelle de notre village.

Vous trouverez ainsi dans ce numéro 30 de votre journal tout ce que nous allons engager dans les 2 dernières années de notre mandature, signe de notre volonté de construire un avenir toujours meilleur dans notre village de Provence.

Jean Mangion  
Maire de Saint-Étienne du Grès

# Budget

## UNE GESTION SEREINE MAIS STRICTE

*Malgré la situation économique nationale et internationale compliquée, la gestion rigoureuse menée en 2022 a dégagé un excédent confortable qui permet de présenter un budget sain et serein pour 2023. Cependant, la hausse du coût de l'énergie et l'augmentation des prix de manière générale sur l'ensemble des produits, marchandises, matériels et prestations imposent à la Municipalité de renforcer une gestion stricte pour pouvoir financer les futurs investissements issus du projet de mandature, et ce, avec l'aide indéfectible du Département des Bouches du Rhône sur la quasi-totalité de ces projets.*



### BUDGET 2023

Fonctionnement : 3 400 000€ | Investissement : 3 400 000€

### FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES

Charge de personnel	1 700 000€
Energie	475 000€
Charges courantes de fonctionnement	400 000€
Education Jeunesse	140 000€
Fêtes, culture et vie associative	285 000€
Entretien bâtiments, matériels et patrimoine	87 500€
Intérêts de la dette	12 500€
Contributions à d'autres organismes publics ou privés	300 000€
<b>Total</b>	<b>3 400 000€</b>

#### RECETTES

Impôts et taxes (1)	1 750 000€
Produits du service ou du domaine (2)	970 000€
Dotations et participations (3)	280 000€
Report excédent 2022	400 000€
<b>Total</b>	<b>3 400 000€</b>



**INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Agrandissement des écoles Réhabilitation énergétique des bâtiments, création d'un classe supplémentaire, agrandissement de la cantine, réorganisation des circulations, restructuration et désimperméabilisation de la cour ...	<b>200 000€</b>
Rénovation des arènes Réfection des murs de la contre piste, création des accès et d'une tribune PMR, ...	<b>104 000€</b>
Bassin collinaire du gaudre de Pascal	<b>72 000€</b>
Reprise des enrobés du marché	<b>102 000€</b>
Aménagement de l'aire de repos de Laurade Création de places de parking perméables, de 2 coins pique-nique, pose d'un panneau d'information ...	<b>90 000€</b>
Agrandissement du Tennis Club Construction de 2 courts, amélioration de l'éclairage des courts	<b>200 000€</b>
Rénovation de l'éclairage public Passage progressif par phase annuelle à l'éclairage LED	<b>50 000€</b>
Aménagement des voies d'accès de l'éco-quartier Création des réseaux secs (éclairage public, vidéo protection, télécom) et humide (eau et assainissement, pluvial), de places de parking perméables, de ronds-points de sécurisation, végétalisation, étude d'un plan de circulation pour les quartiers riverains...	<b>350 000€</b>
Aménagement de la voie verte Malautière-stade Joseph Véran Prolongement du cheminement doux (piétons et cyclistes), sécurisation du carrefour Malautière - avenue Stade Joseph Véran - cours du Loup	<b>290 000€</b>
Divers travaux bâtiments et équipements municipaux	<b>80 000€</b>
Acquisition de matériels Tondeuse, chalets d'exposition, défibrillateurs, signalétique directionnelle	<b>70 000€</b>
Véhicules Remise à niveau du parc automobile des Services Techniques, acquisition de véhicules	<b>290 000€</b>
Gestion de la forêt Amélioration et entretien de la forêt communale	<b>48 000€</b>
Études Maîtrise d'œuvre des différents projets, interventions de géomètres ...	<b>390 000€</b>
Dette	<b>56 000€</b>
Foncier	<b>8 000€</b>
<b>Total</b>	<b>2 400 000€</b>

**RECETTES**

Subventions CD 13 - État	<b>875 000€</b>
Fond de compensation TVA et Taxe d'aménagement	<b>300 000€</b>
Projet Urbain Partenarial - PUP de l'éco-quartier (4)	<b>225 000€</b>
Excédent 2022	<b>1 000 000€</b>
<b>Total</b>	<b>2 400 000€</b>

**1. Les impôts et taxes, qu'est-ce que c'est ?**

La taxe foncière, la taxe sur les droits de mutation, la taxe sur les consommations d'électricité, l'attribution de compensation versée par la CCVBA .

**2. Les produits du service ou du domaine, qu'est-ce que c'est ?**

Les droits de place du marché, les redevances d'occupation du Domaine Public, les loyers, les produits des services tels que la cantine, le portage des repas.

**3. Les dotations et participations, qu'est-ce que c'est ?**

La dotation globale de fonctionnement et la dotation de solidarité rurale de l'Etat, la dotation de solidarité communautaire de la CCVBA, les subventions de fonctionnement du Département.

**4. Le PUP qu'est-ce que c'est ?**

L'aménagement des voies d'accès liées au projet de l'éco-quartier est financé à 80% par l'aménageur.



# Contrat départemental pour la transition écologique POUR UNE SECONDE ÉTAPE « VERTE » D'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE



*Pour poursuivre le développement et l'aménagement harmonieux du village, la Commune a négocié avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône un Contrat départemental pour la transition écologique pour la période 2023-2025. Ce contrat permettra de financer des projets d'investissements structurants d'un montant de 4 M€ HT, qui sera subventionné à hauteur de 50% des montants des différentes tranches.*



**P**our compléter ces financements, des aides complémentaires sont recherchées auprès de l'État, de la Région et d'autres investisseurs institutionnels pour près de 20% afin de réduire la participation financière de la Commune à 30%.

## 2024 :

### Une première tranche d'un total estimé à 1M€ HT

Elle concerne la réhabilitation et l'agrandissement du groupe scolaire. Il s'agit d'améliorer la performance énergétique des bâtiments, de rénover les locaux, de créer une nouvelle organisation interne et de réaliser une cour écologique avec notamment la désimperméabilisation de la surface et la réhabilitation du sol du terrain de sport.

## 2025 :

### une deuxième tranche pour plus de transition écologique

Dans une approche développement durable, elle s'attachera à réhabiliter les lotissements des Sansonnets, de Laurade et des Céréales (voieries, réseaux secs et humides, stationnement et circulation, éclairage public, végétalisation, mobilier urbain...)



**Le contrat 2023-2025**

PROJETS COMMUNAUX	Montant des dépenses subventionnables HT			Total dépenses subventionnables par projet HT
	2023	2024	2025	
<b>ÉCOLES</b> Réhabilitation (performance énergétique, rénovation fonctionnelle, réalisation d'une cour écologique) et restructuration du groupe scolaire	1 000 000€	700 000€	-	1 700 000€
<b>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b> Aménagement des lotissements de la Laurade, des Céréales et des Sansonnets (passage éclairage public en LED, sécurisation des voies, prévention des risques naturels, gestion de l'eau, traitement qualitatif paysager)	-	800 000€	1 500 000€	2 300 000€
<b>Total</b>	1 000 000€	1 500 000€	1 500 000€	4 000 000€

**Les subventions demandées**

PROJETS COMMUNAUX	Total dépenses HT	CD 13 50%	État (Agence de l'Eau, Fonds Vert, DETR)	Autofinancement communal 40%
<b>ÉCOLES</b>	1 700 000 €	850 000 €	170 000 €	680 000 €
<b>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>	2 300 000 €	1 150 000 €	230 000 €	920 000 €
<b>Total</b>	4 000 000 €	2 000 000€	400 000 €	400 000 €

## SÉANCE DU 6 FÉVRIER

### *Des subventions pour financer les travaux*

A l'ordre du jour de ce premier conseil de l'année 2023, les élus ont prolongé l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public avec le lancement d'une consultation citoyenne. Ils ont aussi voté des demandes de subventions au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône afin de réaliser des travaux de proximité (agrandissement du tennis club, enrobés du Marché) ou de financer les animations dans le village. Le Conseil a voté le passage des voies privées du lotissement des Sansonnets dans le domaine public, ainsi que la convention annuelle avec Famille rurales pour la gestion du Centre de loisirs.



## SÉANCE DU 6 AVRIL

### *Les finances communales au cœur des débats*

Le Conseil se prononce sur l'adoption du compte de gestion 2022, puis sur le bilan des cessions et acquisitions immobilières pour 2022 et enfin sur l'arrêt du compte administratif 2022. L'Assemblée a aussi voté l'affectation des résultats de clôture 2022 au budget primitif 2023, les taux d'imposition communale relatifs aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et enfin les subventions aux associations (voir p.36) avant que le budget primitif 2023 ne soit voté à l'unanimité.

Parmi les subventions demandées au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : celles pour l'Opération façades, pour la poursuite de l'aménagement de la voie verte de la Malautière, avec création d'un carrefour sécurisé à l'embranchement de l'avenue du Stade Joseph Vèran-Malautière ou encore le financement de l'étude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du futur pôle culturel.

Pour Jean Mangion : « un programme aux ambitions mesurées à la hauteur de nos moyens et toujours sans aucune augmentation de la part communale des impôts locaux »

Côté urbanisme, le périmètre délimité aux abords des monuments historiques de la commune a été validé. Le Conseil adopte aussi le lancement d'une enquête publique unique portant sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme ainsi que sur le nouveau périmètre de protection des monuments historiques situés sur la commune.

## SÉANCE DU 9 MAI

### *Éclairage public et Contrat départemental*

Le Conseil a adopté la délibération de demande d'aide financière au Conseil départemental des Bouches du Rhône dans le cadre d'un Contrat départemental pour la transition écologique 2023-2025, afin de financer les projets d'investissements structurants de la deuxième mandature s'élevant à 4 M€ HT ; sur la base d'une subvention de 50% des montants des différentes tranches.

A la suite de la consultation citoyenne sur le maintien de l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public dans la commune de Saint-Étienne du Grès, le Conseil vote l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h avec des adaptations en période estivale en fonction des manifestations.

## SÉANCE DU 16 JUIN

### *Un Conseil dédié au foncier*

Dans le cadre de l'éco-quartier Cours du Loup | Pomeyrol, le Conseil municipal a approuvé la rétrocession des lots correspondant aux voies douces, aux différents cheminements et à l'espace vert central dans le domaine public, et autorise le Maire à signer l'acte notarié constatant le transfert de propriété dans le domaine public.

Le Conseil a voté les tarifs des spectacles des 2 septembre et 10 octobre.

## SÉANCE DU 25 JUILLET

### *PLU et marché*

Lors de cette réunion estivale, le Conseil municipal a décidé la modification du plan local d'urbanisme (voir p.11) à la suite de l'enquête publique et du rapport remis par le commissaire enquêteur, ainsi que les nouveaux tarifs au Marché André Vidau.

Pour le Marché, une demande de financement sera faite dans le cadre du fonds européen 'Leader' du Pays d'Arles pour la réalisation d'une étude sur la modernisation et le déploiement innovant du marché André Vidau.

Un avenant à la convention liant la commune à Familles rurales est accepté afin de proposer 16 places supplémentaires au Centre de loisirs durant les vacances d'été.

## Conseil municipal des Jeunes : TOUJOURS DES PROJETS EN TÊTE

*Pour cette dernière ligne droite avant les nouvelles élections, les 12 conseillers « jeunes » ont poursuivi leur engagement auprès des habitants de la commune.*



### Vers de nouveaux projets

Après le succès de la formation gratuite au secourisme (PCSt) qu'ils avaient mise sur pied, les jeunes conseillers ont repris un des thèmes de leur campagne qui leur tenait à cœur : la création d'un lieu de rencontre pour les jeunes du village.

Leur projet : une structure ouverte mais couverte, avec des matériaux recyclables dans un esprit écoresponsable. Cet espace pourrait prendre forme dans le délaissé entre la salle Louis Lèbre, la crèche Picotis et la Résidence des Alpillès.

Après l'avoir présenté au Conseil municipal, et reçu un accueil favorable, ils ont eu la joie d'apprendre que le projet d'espace extérieur de détente pour les jeunes a été présélectionné dans le cadre de l'appel à projets 'Initiative Ados'. Une délégation du CMJ s'est rendue à la Caisse d'Allocations Familiales d'Arles pour défendre leur dossier avec, à la clé, un financement.

### Un nouveau succès pour le CMJ !

Début août, ce projet a été accepté par la CAF qui vient d'accorder une subvention de 3 000 € pour le réaliser.



Autre projet qui verra aussi le jour : un équibus. Toujours dans leur choix d'intégrer au maximum l'écologie dans le quotidien, les jeunes conseillers ont pris contact avec l'association A.GRE.A.B.L.E. pour organiser un ramassage scolaire pour les enfants du village avec des calèches hippomobiles.

### Actifs dans la création du Pôle Culturel

Dans le cadre de la transformation de la bibliothèque en Pôle culturel et notamment la création d'un « espace jeunes » à l'intérieur, le bureau d'études en charge de la transformation de la bibliothèque a réuni les membres du CMJ afin de définir les

contours de cet espace, de savoir ce qu'ils souhaitent y trouver : organisation des espaces, lieu de rencontre ou d'exposition, coin manga, espace multimédia... Leur avis compte tout autant que celles des adultes !



## Samedi 14 octobre, élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Après deux années d'actions et de projets, le Conseil Municipal des Jeunes doit être statutairement renouvelé.

Si certains élus envisagent de se représenter, d'autres ne pourront pas le faire pour des mesures d'âge. La date des prochaines élections est fixée au samedi 14 octobre de 10 à 12h dans la salle du Conseil en mairie. Les candidatures devront être déposées avant vendredi 6 octobre en mairie. Dans les jours qui suivront la rentrée scolaire, des affiches, flyers et diverses présentations seront mis en œuvre pour permettre à tout jeune, habitant ou scolarisé à Saint-Étienne du Grès, entre 10 et 17 ans de pouvoir se présenter et faire campagne

Il y aura 3 représentants dans chaque catégorie : école (CM1-CM2), collège 6ème- 5ème, collège 4ème - 3ème, lycée

De plus amples renseignements à partir de septembre sur le site Internet de la Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

**DONNE DE LA VOIX À TES IDÉES**

TU ES JEUNE ?  
TU HABITES SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS ?  
TU AS DES PROJETS À PARTAGER ?  
TU AS ENVIE DE T'INVESTIR ?

**DEVIENS CONSEILLER !**

**ÉLECTION**  
**SAMEDI 14 OCTOBRE 2023**  
de 10h à 12h - Salle du Conseil en mairie

CANDIDATURE AVANT  
LE 6 OCTOBRE 2023

Informations :  
04 90 49 16 46 | [www.saintetiennedugres.com](http://www.saintetiennedugres.com)

SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS  
Porte des Alpes

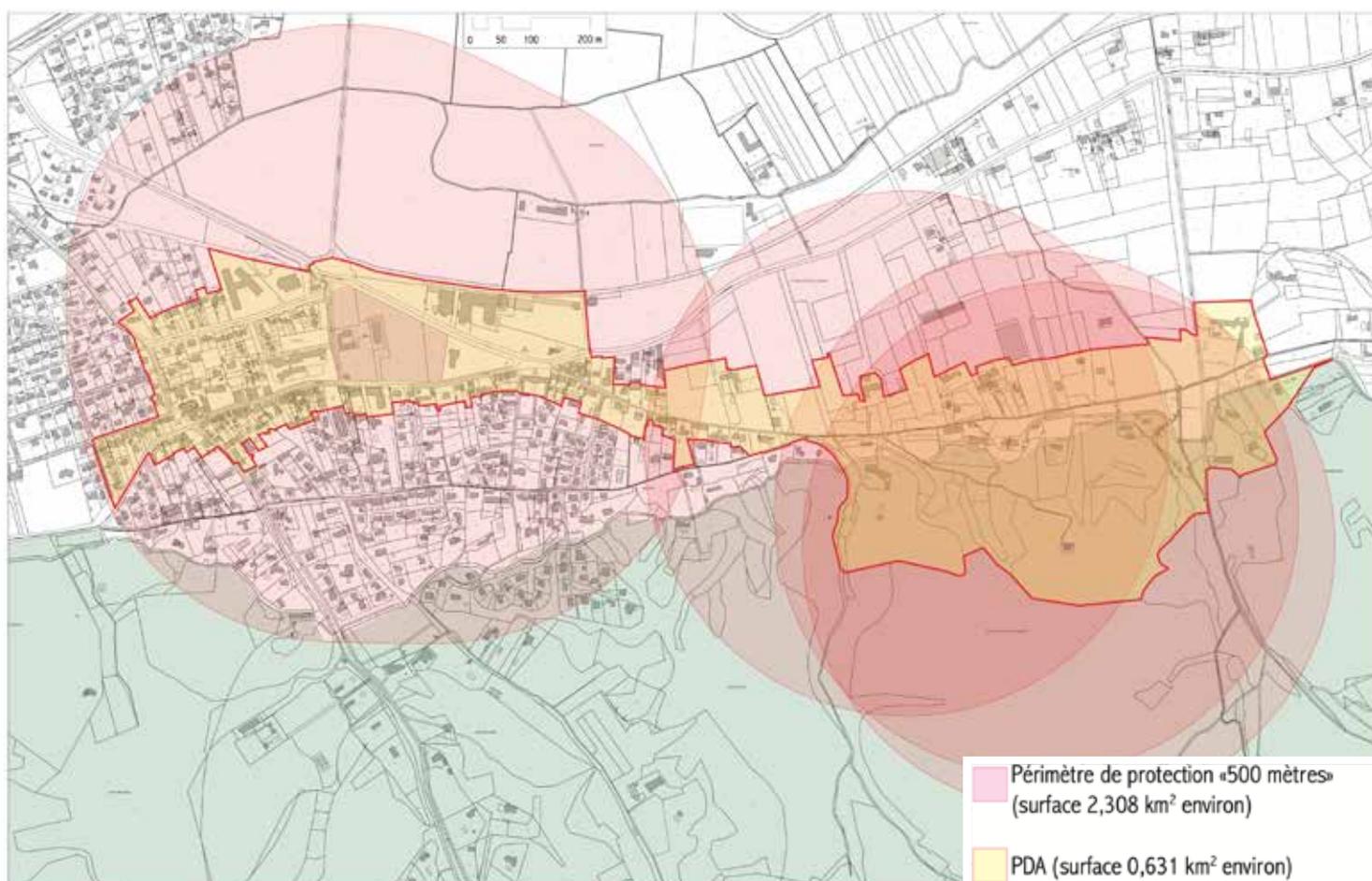
# Enquête publique

## LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

*Du 12 mai au 12 juin, s'est tenue l'enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme et le projet de « périmètre délimité des abords des monuments historiques ».*

- L**e projet de modification du Plan local d'urbanisme (PLU) a pour objectif de faire évoluer rapidement le PLU pour permettre :
- l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUE du PLU,
  - des changements, ajouts et précisions de droit commun dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le règlement écrit et graphique ou le rapport de présentation du PLU approuvé,
  - la clarification de la rédaction de ses règlements,
  - le repérage et le recensement complémentaire des bâtiments pouvant faire l'objet de changements de destination en zone A et N, n'ayant plus d'usage agricole
  - la mise à jour de certaines servitudes d'utilité publique, en annexe du PLU.

### Évolution du périmètre délimité des abords (PDA) des monuments historiques



Autre point soulevé dans cette enquête publique à la demande de l'État : le projet de périmètre délimité des abords (PDA) des monuments historiques qui intègre la protection des points de vue des bâtiments remarquables.

Il va permettre d'adapter le périmètre de consultation des architectes des Bâtiments de France, à la réalité de l'urbanisme du village et à son évolution.

Après le rapport du commissaire enquêteur, cette modification du PLU a été validée lors du Conseil municipal du 25 juillet.

## CAUE 13

### CATHERINE BONTE, NOUVELLE ARCHITECTE-CONSEIL



Depuis quelques semaines déjà, Catherine Bonte a pris ses fonctions d'architecte conseil du CAUE 13 auprès de la mairie de Saint-Étienne du Grès. Cette architecte marseillaise se tient à la disposition des Grésouillais qui ont besoin de conseils, lors d'une permanence les 1er et 3ème mardis du mois de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 uniquement sur rendez-vous au 06 30 00 21 01.

Elle apportera une aide précieuse dans tous projets d'aménagement ou de construction, notamment dans le cadre de l'Opération Façades.

#### Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une structure départementale indépendante, créée dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, avec pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale dans les projets de construction, d'aménagement du territoire et de protection du patrimoine ; aussi bien pour les particuliers que pour les collectivités territoriales.

## Adressage C'EST FINI !

Après plus de trois ans de travail afin de mener à bien la campagne d'adressage (homonymie, numéros manquants, nom de voies absentes), elle est désormais achevée et a été limitée au strict nécessaire.

Ainsi :

- Le chemin du Trou du Loup devient le chemin de Saint-Gabriel
- L'avenue du Stade et du Camping se précise en avenue du stade Joseph Véran
- Trois voies commencent à la place de la Mairie et se terminent en limite d'agglomération
  - l'avenue de Saint-Rémy (RD99 vers Saint-Rémy)
  - l'avenue de Tarascon (RD99 vers Tarascon)
  - l'avenue Notre-Dame du Château jusqu'à Saint-Rémy de Provence
- Le rond-point Avenue du Stade-RD99-Chemin du Moulin brûlé devient rond-point Porte des Alpilles
- Le rond-point Boulevard Général de Gaulle-RD99-RD32, rond-point de l'ancienne gare
- La place centrale a été baptisée place de la Mourgue.

Toutes les personnes impactées par ces changements ont déjà reçu un courrier explicatif. Séverine Rabouin aux Services Techniques (04 90 49 16 88) est à leur écoute pour répondre à toutes leurs interrogations.

Il est conseillé de renseigner vos nouvelles coordonnées sur le site du service public à la page suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193> qui seront transmises aux



différentes administrations et d'informer vos habituels contacts (prestataires de services, assurance, mutuelle...).

Les propriétaires sont tenus d'informer de ce changement les occupants de leur bien.

#### Attention !

L'adressage ne concerne que les voies appartenant au domaine public. La Mairie n'a pas la compétence pour proposer d'intégrer un chemin privé (comme dans certains lotissements) à la base d'adressage nationale. Pour que cela soit possible, il faut que l'unanimité des colotis/propriétaires de ces voies fassent une démarche commune pour transférer leur voie dans le domaine public.

# Éco-quartier Cours du Loup | Pomeyrol

## LES TRAVAUX COMMENCENT



Après la phase de commercialisation, le futur domaine « Fenêtre sur Alpilles » va enfin sortir de terre. A terme, il s'agit d'un ensemble immobilier composé de maisons neuves (3 au 5 pièces) avec jardin, de terrains à bâtir et d'appartements neufs (du 2 au 3 pièces). Ce programme s'inscrit dans une démarche de développement durable, de préservation du site et de respect de l'architecture locale.

Selon le calendrier prévisionnel communiqué par le promoteur Primosud, la préparation du chantier devrait commencer à la fin de l'été pour un début des travaux courant septembre. Contrairement à ce qui avait été annoncé, le chantier se déroulera en une seule phase entre le Boulevard de la Fraternité et le Chemin de Saint-Gabriel. Les logements devraient être totalement livrés mi-juin 2025.

Concrètement :

- de septembre 2023 à janvier 2024 : le Boulevard de la Fraternité étant en travaux, les engins de chantier emprunteront l'itinéraire suivant : RD32/Chemin de Saint-Gabriel / traversée coulée verte
- de janvier à avril 2024 : le Chemin de Saint-Gabriel sera en travaux. Une piste temporaire sera aménagée sur l'emprise privée le long du Chemin de Saint-Gabriel pour l'accès au chantier
- à partir d'avril 2024 : les deux voies seront praticables donc les engins pourront les emprunter.

A noter qu'il y aura également des interventions sur le Cours du Loup pour des branchements des réseaux télécom et eaux usées mais qui ne devrait avoir aucun impact sur la circulation ou sur la voirie.

En parallèle, les travaux commenceront sur les voies d'accès une fois que le marché public aura été lancé et notifié :

- d'octobre à décembre 2023 : 1ère phase VRD (réseaux + structure de voie) Boulevard de la Fraternité + ru du professeur Sabonnadière avec l'objectif d'avoir refermé les tranchées pour les fêtes,
- de janvier à mai 2024 : 1ère phase VRD Chemin de Saint-Gabriel
- 1er semestre 2025 : seconde phase VRD (bordures, éclairage public) + espaces verts sur les 2 voies encadrant l'éco-quartier.



# Des solutions POUR DEVENIR RÉSIDENT



En plus des 10 terrains à bâtir, les 160 logements de « Fenêtre sur Alpilles » sont répartis en plusieurs catégories :

- 56 en accession classique,
- 35 en Prêt social location-accession (PSLA)
- 40 en Logement locatif intermédiaire (LLI)
- 29 en Logement locatif social (LLS).

Le PSLA est un dispositif d'accession à la propriété destiné à des ménages aux ressources modestes. Il repose sur le principe de la location-accession. Dans un premier temps, le ménage teste sa capacité de remboursement en étant locataire : il paie une redevance qui comprend une fraction locative et une fraction acquisitive. A l'issue de cette première phase, le ménage a la possibilité de lever son option d'achat afin de devenir propriétaire de son logement.

LLI : ce sont des logements à loyers réglementés inférieurs aux prix du marché. Ils ont pour ambition de permettre l'accès à un logement abordable aux classes moyennes qui n'ont pas accès au parc social.

Avec des loyers plafonnés, inférieurs de 10 à 15% au prix du marché, les logements intermédiaires permettent aux jeunes ménages actifs de se loger sans se ruiner.

LLS : pour en obtenir un, il faut en faire la demande auprès du bailleur et ne pas dépasser un revenu maximum. Ce montant maximum dépend notamment du nombre de personnes à loger et de la localisation du logement.

Contact :  
Famille & Provence 04 42 91 20 00  
www.familleprovence.fr

## Pourra-t-on BIEN SE GARER ?

La question du nombre de places de stationnement est souvent revenue dans les inquiétudes des personnes intéressées par ce projet et des riverains.

	PPNC	Stationnements	Surface végétalisée
PCVD 1	32	135	8 961 m <sup>2</sup>
PCVD 2	32	107	8 792 m <sup>2</sup>
PCVD 3	7	18	1 497 m <sup>2</sup>
S/total	71	260	
<b>Total</b>		<b>331</b>	<b>19 055 m<sup>2</sup> (*)</b>

PPNC : place de parking non couverte

PCVD : permis de construire valant division

\*Pour mémoire : le jardin central s'étendra sur 11 601 m<sup>2</sup>.

# Les TRAVAUX



## Aire de repos de Laurade

Fin mars, les travaux ont débuté sur le délaissé à l'entrée du quartier de Laurade pour le transformer en une aire de stationnement pour des véhicules légers (VL), comprenant 8 places + 1 PMR, avec deux tables, un panneau d'informations touristiques... Idéal pour se reposer ou comme point de rendez-vous de covoiturage.

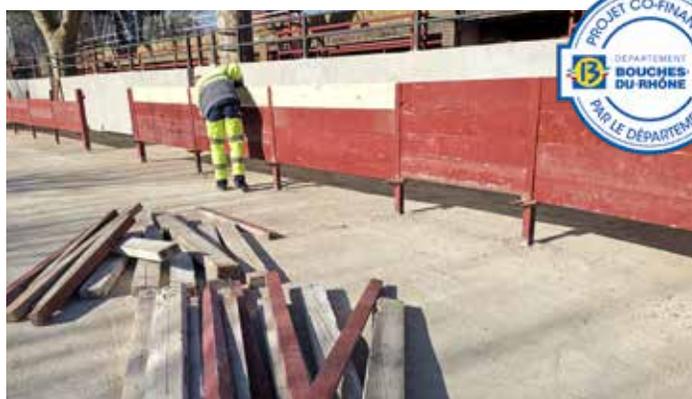
Côté végétalisation, 4 arbres ont été plantés et pour les massifs, des plantes et arbustes adaptés à ce type de terrain et au climat méditerranéen. L'espace est protégé par des barrières de sécurité en bois et le radar pédagogique déplacé derrière elles. Un portique en bois limitant la hauteur a dernièrement été installé. Un lampadaire dernière génération ainsi qu'un panneau d'information seront prochainement mis en place.

Ce chantier, premier pas vers la future réhabilitation du quartier Laurade, a pu être réalisé grâce aux subventions du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 70%.

## Rénovation des arènes

Profitant de la fin de la saison taurine, les arènes municipales ont été en travaux. Après avoir démonté les planches et mise au jour la contre-piste - opérations réalisées par les Services Techniques - il s'agissait de refaire le mur et les garde-corps de la contre piste et de créer les rampes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) avec garde-corps.

Des travaux réalisés par l'entreprise de maçonnerie CG Alpilles ainsi que par la Ferronnerie Maxime Carrara pour un montant de 110 000 € TTC subventionnés par le Conseil départemental à hauteur de 59 500 €.



## Agrandissement du club de tennis

Dans le cadre du programme « Mieux vivre au village », les travaux de construction de deux nouveaux courts de tennis ont commencé. Pour répondre à l'accroissement des effectifs du Tennis club, un 4ème et 5ème courts vont sortir de terre et seront mis à disposition des sportifs courant octobre 2023. Des travaux d'un montant de 224 570 € HT, qui ont été possible grâce au soutien financier du Département des Bouches-du-Rhône à hauteur de 70% (187 199 €).



### Retenue collinaire du Gaudre de Pascal

La Commune de Saint-Étienne du Grès a fait l'objet d'un Schéma directeur des eaux pluviales en décembre 2004 qui a révélé une insuffisance des écoulements situés en aval du Gaudre de Pascal. Elle souhaite réaliser une retenue colinéaire de 4 700 m<sup>3</sup> sur la partie haute du Gaudre de Pascal. Cette retenue constitue une première étape dans le projet de la Commune de réduire l'inondabilité des terrains situés en aval de l'intersection entre le Gaudre de Pascal et l'avenue Notre-Dame du Château. Une étude de dimensionnement incluant une étude hydrologique a été réalisée. Elle a permis de retenir un dimensionnement de 20 ans à l'échelle du bassin versant régulé par la retenue colinéaire. Ce projet fait l'objet d'un dossier 'Loi sur l'eau' avec avis favorable de l'Etat (à lire en ligne sur [https://saintetiennedugres.com/categories\\_publications/autres/](https://saintetiennedugres.com/categories_publications/autres/)). L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 240 000 € HT et des subventions ont été sollicités auprès de divers acteurs institutionnels. Des travaux dont la durée est estimée à 3 mois, se dérouleront fin 2023 et début 2024.

### Éco-quartier Cours du Loup | Pomeyrol Aménagement des voiries d'accès au nouveau quartier

Dans le cadre de la construction du programme immobilier « Fenêtre sur Alpilles » les voiries d'accès doivent être aménagées pour la partie réseaux humides par la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles. Pour sa part la Commune de Saint-Étienne du Grès prend à sa charge les « Voiries et Réseau Divers » (VRD) ainsi que les espaces verts. Sont aussi programmés : la réhabilitation du chemin de Saint-Gabriel, la création de la continuité entre le boulevard de la Fraternité avec la rue du professeur Sabonnadière, la végétalisation des voies d'accès, l'éclairage en LED, la vidéoprotection, sans oublier la création de places de stationnement en revêtement perméable, la sécurisation des entrées des lotissements voisins par des giratoires et la mise en place d'un plan de circulation dans ces lotissements. Le coût prévisionnel à la charge de la Commune après déduction des montants du Projet Urbain Partenarial - PUP (voir p. 5) à la charge de l'aménageur : 150 000 € HT. Une subvention à hauteur de 70 % a été demandée auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône. Les travaux devraient débuter au 4ème trimestre 2023



### Tourne à gauche du Cours du Loup

Sur la RD 32, au niveau du chemin de Saint-Gabriel (anciennement chemin du Trou du loup), un « tourne à gauche » temporaire a été matérialisé sur la chaussée afin de permettre la circulation sur les différents axes en toute sécurité.

Cette transformation a été effectuée en concertation avec la Direction des routes du Département en prévision des travaux de l'éco-quartier Cours du Loup|Pomeyrol « Fenêtre sur Alpilles » et du passage des engins de travaux.

À la demande des riverains, des premières améliorations ont déjà été apportées. Un aménagement définitif sera réalisé en fin de chantier.



### Quartier de la Malautière Voie verte et sécurisation du carrefour avec l'avenue du stade Joseph Véran

Les principaux enjeux de l'opération, dont les travaux commenceront d'ici la fin de l'année 2023, sont :

- Assurer la continuité piétonne et cycliste,
- Développer et sécuriser les cheminements doux
- Sécuriser le carrefour Malautière-Cours du Loup-avenue du stade Joseph Véran
- Améliorer la qualité environnementale du site par la création d'un réseau pluvial et la végétalisation des abords
- Rénover et moderniser les équipements



Cela nécessite :

- La requalification de la chaussée en enrobés, en affirmant le caractère de zone limitée à 30km/h,
- La continuation d'un cheminement piétons et cycles sécurisé en béton drainant, aux normes PMR depuis la portion déjà aménagée du chemin de la Malautière jusqu'au carrefour du cours du Loup et de l'avenue du stade Joseph Véran
- La création d'un réseau pluvial
- La création d'un réseau enterré en attente pour la vidéoprotection
- Le renouvellement du réseau d'éclairage en matériel LED
- La création d'espaces verts qualitatifs et la préservation des éléments naturels présents
- La création d'une passerelle bois sur structure métallique permettant de relier la piste cyclable avec l'EV8 aux abords du stade Joseph Véran.

Estimation des travaux : 290 000 € HT, subventionnés à hauteur de 70% par le Conseil départemental des Bouches du Rhône

## Villes et villages fleuris LA 1ÈRE FLEUR EN NOVEMBRE ?

Depuis 2021, la commune de Saint-Étienne du Grès a monté des dossiers pour obtenir, à terme, le label «Villes et villages fleuris». Dès la première année, elle a obtenu la mention «Caractère affirmé Alpilles» puis en 2022 le «Coup de cœur du jury». Deux distinctions qui ont contribué à renforcer l'élan municipal dans le développement des espaces verts, en améliorant le fleurissement et la végétalisation des parterres existants et en créant de nouveaux espaces. Avec un objectif : décrocher la première fleur !

Le jury du concours départemental «Villes et villages fleuris» est venu mercredi 7 juin, visiter du village et vérifier sur place les améliorations proposées dans le dossier de candidature.



Ils n'ont pas été déçus.

Place de la mairie, puis place de la Mourgue (ex-place centrale), place Jean Galeron, avenue Général de Gaulle, le long de la salle Louis Lèbre, les ronds-points... les membres du jury ont pu apprécier les améliorations mises en œuvre par les Services Techniques, donner leurs conseils pour encore faire évoluer la gestion des espaces verts de la commune.

Rendez-vous en novembre pour savoir si la première fleur grésouillaise va éclore !!



## Extinction de l'éclairage public nocturne UNE CONSULTATION LARGEMENT FAVORABLE

Sur les 1500 questionnaires distribués, il y a eu un retour de 16% (la moyenne nationale est autour de 3%) ainsi l'on peut affirmer que cette consultation a été un succès.

Sur 227 bulletins mis dans l'urne, 198 étaient pour, 29 contre, 1 nul ; soit un résultat de plus de 87% favorable au maintien permanent de l'extinction de l'éclairage nocturne de 23h à 6h du matin.

Le Conseil municipal a validé le résultat de cette consultation par une délibération le 9 mai dernier. A la demande des élus, des exceptions ont été inscrites :

- lors de la Féria des Tauromachies, de la Fiesta grésouillaise, de la Fête des écoles, du gala de danse qui ont lieu dans la cour de la mairie et dans les arènes, l'éclairage public sera maintenu sur la RD 99 depuis l'entrée d'agglomération Est jusqu'au rond-point de l'ancienne gare, sur l'avenue de la République depuis la mairie jusqu'au n° 53, avenue Notre Dame du Château et sur l'avenue Mireille du n°38 au bout de l'avenue côté Est
- du 15 juin au 31 août, en raison des festivités organisées dans le centre du village, l'éclairage public sera maintenu avenue de la République depuis le n° 16 jusqu'au n° 53, le boulevard Général de Gaulle, l'avenue Frédéric Mistral, l'avenue Alphonse Daudet et le chemin de la Malautière.

En plus des bienfaits sur la biodiversité, sur l'année 2023, les économies générées seront de l'ordre de 28 000 € ce qui permet de compenser une petite partie de la hausse des coûts de l'énergie de l'année estimés à plus de 150 000 €.



# Toute l'année UNE ACTION PERMANENTE



**T**out au long de l'année, des actions ont été menées pour améliorer l'implication de la population, jeune et moins jeune, pour la préservation de l'environnement et de ses ressources

L'opération lancée par la Région Sud « Nettoyons le Sud » a permis de collecter une vingtaine de kilos de déchets.

**À venir** : la 2ème édition de « **Mon village sans pollution** » samedi 16 octobre qui lie deux manifestations :

« **Nettoie ton village** » pour ramasser les déchets sur le territoire communal de 15h à 18h

« **Le Jour de la nuit** » à partir de 19h pour une balade crépusculaire avec l'extinction anticipée des lumières du village, une lecture de contes, du 'light painting'\*...entre le mas de Pommet et Notre-Dame du Château.

\*Le light painting est une technique visuelle de prise de vue photographique en pose longue fondée sur la captation de la lumière, peu importe sa forme et son intensité.



## Un éco-guide sur le village

Réalisé par le groupe Editions municipales de France, cet éco-guide rassemble les informations pratiques et génériques sur les bons gestes pour préserver l'environnement ainsi que des pages spécifiques à la commune.

Imprimé à 1200 exemplaires, il est distribué avec le Journal des Grésouillais  
Une version dématérialisée est aussi téléchargeable sur le site de la mairie  
<https://saintetiennedugres.com/vie-sociale-et-cadre-de-vie/documents-publics/>



# Plan communal de sauvegarde UNE SIMULATION D'INCENDIE POUR ÊTRE PRÊT

*Aucune commune n'est à l'abri d'une catastrophe : inondation, tempête ou incendie...  
tout peut arriver, mais il convient de se tenir prêt en cas de besoin.  
L'incendie de la Montagnette de l'été dernier est encore dans toutes les mémoires.*



Pour cela, la commune de Saint-Étienne du Grès a rédigé un plan communal de sauvegarde (PCS) qui liste au mieux la conduite à tenir en fonction de chaque événement possible.

En mai dernier, un exercice surprise a permis de le tester et tout comme les intervenants (élus comme employés municipaux concernés ainsi que le CCFF, la Gendarmerie et les Pompiers Grésouillais), sous le regard du capitaine Arnaud Gaillard des Pompiers13, venu en observateur.

La trame en était simple : 13h30, un incendie de forêt se déclenche vers le mas de Bosc, il a déjà parcouru 2 ha et dévale la colline. Le PCS est activé et chacun intervient en fonction de son affectation : alerter les populations fragiles ou isolées, interdire les accès, assurer la communication vers les administrés et les services de l'État, organiser l'accueil des personnes évacuées, gérer l'intendance... Parmi les actions menées, le lancement de l'alerte via l'application «Téléalerte» mise en place par la Mairie.

Ce jour-là, seule une cinquantaine de Grésouillais s'était inscrite à ce service d'alerte d'urgence gratuit qui permet d'envoyer un SMS ou un appel audio vers les téléphones inscrits. En juillet, le nombre est monté à 120 personnes. Trop peu en cas d'alerte. L'inscription se fait en quelques clics via le site internet de la Mairie

Au bout de 2h de simulation, le capitaine Gaillard stoppe l'exercice et procède à un retour sur les points à améliorer pour assurer une gestion de crise la plus efficace possible.



## Comité communal feux de forêt S'APPUYER SUR UNE RÉSERVE COMMUNALE

En plus du Comité communal feux de forêts de Saint-Étienne du Grès, animé par Catherine Véran, conseillère municipale déléguée à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance, le village va se doter d'une réserve communale de Sécurité civile.

Pourquoi cet ajout ? « Actuellement, les bénévoles du CCFF ne peuvent intervenir qu'en cas d'incendie en forêt, explique Catherine Véran. En créant cette « réserve », la Commune se dote d'un nouvel outil, constitué lui aussi de bénévoles, qui seront mobilisables au profit de la population sur tous les événements nécessitant leur présence dans la prévention et la gestion des événements majeurs (pluie, inondation, grand froid, neige, verglas, sécheresse, incendie, canicule... »

Elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les Services publics de secours et d'urgence. Leurs actions seront complémentaires et respectueuses de celles des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



Si vous désirez vous engager, contactez Catherine Véran (06 03 57 45 67 -catherine.veran494@orange.fr)

## City parc et jardin d'enfants UN SYSTÈME DE FERMETURE AUTOMATISÉ



Espaces très appréciés des familles et des jeunes, l'aire de jeu et le city parc ont été à l'origine de certaines crispations et d'incivilités. En raison des plaintes à répétition des riverains à propos des nuisances sonores et des incivilités croissantes depuis l'été dernier, l'accès au jardin d'enfants et au city parc est désormais contrôlé par un système électrique automatique afin de limiter les plages horaires d'utilisation.

Les espaces de loisirs sont accessibles de 8h à 20h du 1er avril au 31 octobre et de 8h à 19h du 1er novembre au 31 mars.

### Rappel :

Il est interdit de pique-niquer, d'allumer du feu, de faire des barbecues ou d'utiliser des trottinettes électriques et tout autre engin motorisé dans ces espaces comme indiqué dans le règlement intérieur défini par l'arrêté municipal n°ADM-2021/09 du 17 mars 2021.

# Marché aux fruits et légumes André-Vidau

## LE CARRÉ BIO SE DÉVELOPPE



*Le Marché aux fruits et légumes André-Vidau poursuit son évolution avec le développement de son espace réservé aux producteurs en agriculture biologique. Leurs emplacements ont été déplacés face au portail central en début de la rangée S. Pour les identifier, suivez le fléchage vert ainsi que la peinture au sol... verte ! A ce jour, l'Espace Bio représente 54 m<sup>2</sup> et accueille déjà 3 producteurs.*

### La carte perdue sera payante

En raison du nombre croissant de non-présentation de la carte d'accès au marché pour motif de perte, son remplacement coûtera dorénavant 5 € à son propriétaire.

### Déchets plastiques verbalisés

Le Marché André-Vidau rappelle que les utilisateurs doivent repartir avec l'ensemble de leurs déchets. Tout dépôt de déchets plastiques (films, caquettes, etc.) sera verbalisé.

### De nouveaux tarifs

Pour faire face à l'augmentation des charges et à l'évolution des pratiques, de nouveaux tarifs sont entrés en vigueur :

Depuis le 1er janvier

- Pour les revendeurs, le tarif mensuel avec 45 passages par mois est fixé à 400 €
- Le remplacement d'une carte perdue à 5 €

Depuis le 1er août :

- Pour intégrer le surcoût du traitement des déchets spécifiques à l'activité du marché, la carte d'entrée de 10 points vendeurs passe à 52€, celle d'acheteur à 65€
- L'entrée producteurs passe de 5€ à 5.20€
- L'entrée acheteurs passe de 6.30€ à 6.50€
- Création d'une entrée côté Vendeur à 4 points, soit 20,80 €, pour les poids lourds de plus de 26T PTAC

# Solaal Sud

## LE DON AGRICOLE SOLIDAIRE



Vendredi 16 juin, SOLAAL Sud a organisé sur le carreau du marché aux fruits et légumes André-Vidau une collecte de fruits et légumes. Invendus ou «moches», melons, fraises, haricots verts, pomme de terre, courgettes et concombres pour près d'une tonne, ont été récupérés tout au long de l'après-midi.

Ces produits frais ont été immédiatement distribués équitablement entre la Croix Rouge de Châteaurenard, l'Épicerie sociale des Tours de Châteaurenard ainsi que les Restos du Cœur d'Arles-AD13.

Une répartition qui s'est déroulée en présence de Marie-Paule Chauvet, présidente de l'association SOLAAL Sud, des représentants des associations, du maire Jean Mangion, et d'Yves Durand, adjoint délégué à l'Agriculture, au Marché aux fruits et légumes, à la Forêt, à la Chasse et à la Pêche.

### Au marché, des horaires permanents tout au long de l'année

La direction du Marché rappelle que les horaires sont :

- livraison à bras à 15h45
- signal d'achat à 16h00
- signal de livraison à 16h30
- accès aux particuliers à 17h

Contacts : 04 90 49 19 58 les jours de marché

[r.badii@saintetiennedugres.com](mailto:r.badii@saintetiennedugres.com)

[www.saintetiennedugres.com/vie-economique/marche-andre-vidau/](http://www.saintetiennedugres.com/vie-economique/marche-andre-vidau/)

## Nouveaux ACTEURS

*Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... ils participent à la vie économique du village*

### Technicycles Le spécialiste de la petite reine



David Murcia, un vrai pro du vélo était depuis 20 ans installé dans la zone du Roubian à Tarascon. Il a choisi un endroit stratégique, des locaux plus grands pour développer son activité. Technicycles, c'est vente, location et réparation de tout type de cycles : route, ville, course, VTT, VTC, Gravel, électrique... sans oublier une large gamme d'accessoires et d'équipements pour le cycliste. Animé par 5 personnes, c'est à la fois un espace vente, un atelier de préparation-réparation et un service d'étude posturale pour adapter le vélo à la stature du cycliste, Technicycles est déjà engagé dans la vie de la Commune, il est partenaire «dossard» de «La Voie Aurelia-les Alpilles à Vélo» et s'implique dans le développement de la pratique vélo dans les Alpilles. Il est labellisé «Accueil Vélo» et «Lonely Planet».

Contact : Route d'Avignon (D570N) - Carrefour de Laurade (entrée par PALLAS CUIR)  
04 90 93 14 10 / info@technicycles.fr

### Au Grès du Pain Roethy et Mélanie Mok, les nouveaux boulangers

Depuis le premier jour d'ouverture, ça ne désemplie pas ! Croissants, pains au chocolat, baguettes... se vendent comme des petits pains ! Il faut dire que la fermeture de la dernière boulangerie du village une petite semaine, avait créé un grand vide. L'ouverture de Au Grès du Pain était donc très attendue. Aux commandes du fournil, Roethy Mok se charge de la boulangerie. Des produits gourmands que Mélanie Mok a la joie de proposer à la vente : des baguettes, mais aussi des pains spéciaux, de la pâtisserie classique, du snacking avec des salades, des sandwiches... et des tests gourmands ! Une reprise de commerce qui a été soutenue par la Mairie, mais aussi par la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la plateforme Initiative Pays d'Arles qui leur a accordé un prêt d'honneur de 8000 €.

La boulangerie est ouverte :

- les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 6h30 à 13h30 et de 16h à 19h
- le dimanche de 6h30 à 13h30
- fermeture le mercredi toute la journée et le dimanche après-midi.

Contact : 04 90 93 50 37 (pour les commandes)



### Domaine Dalmeran Un nouvel espace d'accueil



Ludovic et Nicolas

Le domaine viticole s'ouvre au public. Un accès plus direct au caveau a été aménagé avenue Notre-Dame du Château.

A l'initiative de Nicolas, le nouveau propriétaire, les locaux ont été rénovés et réaménagés. Dans une démarche écoresponsable, il a isolé le chai et s'est équipé de panneaux photovoltaïques en autoconsommation pour que l'élevage du vin se fasse à température constante (18°). Depuis août, les vins rouge, rosé et blanc Domaine Dalmeran ont tous

l'appellation d'origine protégée – AOP – et sont 100% bio.

L'accueil et la dégustation sont assurés par Marion, la visite des installations par Ludovic, le maître de chai.

Contact : 43 avenue Notre-Dame du Château

04 90 49 04 04 - info@dalmeran.fr

Caveau de dégustation et de vente, ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h30

## L'Artisan Tony Prévost, au service de vos cheveux

A tout juste 31 ans et déjà 16 ans d'expérience à Arles et Mouriers, le Paradounais Tony Prevost a fait le grand saut et a ouvert son premier salon de coiffure. Professionnel et très à l'écoute, il utilise et propose à la vente des produits de qualité et naturels pour prendre soin de tous les types de cheveux.

Solidaire et écoresponsable, il s'est investi afin de recycler tous les cheveux coupés : les associations Solid'hair et Fake hair récupèrent les cheveux les plus longs pour fabriquer des perruques pour les enfants et adultes touchés par le cancer. Quant au reste, les plus courts, c'est l'entreprise Capillum qui les transforme en toile de paillage pour les agriculteurs ou en boudin d'absorption pour nettoyer les eaux polluées.

Comme quoi, on peut couper les cheveux en quatre, se faire une nouvelle tête et participer à la protection de la planète avec Tony !



Contact : 04 88 65 25 95

<https://www.planity.com/lartisan-coiffeur-createur-13103-saint-etienne-du-gres>



## Stéphanie Sicard Sophrologie et soins Reiki pour être au mieux

Si dans une première vie, la Novaise Stéphanie Sicard était comptable, elle s'est toujours beaucoup intéressée au développement personnel et au bien-être. « *Ce que je faisais au niveau personnel a commencé à avoir des effets aussi au niveau professionnel, j'étais comptable à l'époque et le bien-être au travail ainsi que le respect des personnes sont devenus primordiaux pour moi.* »

L'envie d'apporter son aide, son côté indépendant et autodidacte l'ont poussé à se former afin de pouvoir transmettre les outils nécessaires aux gens et d'en faire son métier. Stéphanie a suivi une formation de sophrologue avec une spécialisation dans l'accompagnement de l'enfant ainsi que sur la sophrologie en entreprise pour pouvoir intervenir de la manière la plus adaptée dans le milieu du travail. « *La sophrologie et les soins Reiki permettent, entre autres, de mieux accueillir vos émotions, de mettre fin à vos croyances limitantes, de retrouver votre énergie vitale. L'équilibre entre vos émotions, vos pensées et votre corps sera renforcé afin d'améliorer votre qualité de vie.* »

Contact : 07 62 37 20 30 - [contact@sophrologie-alpilles.com](mailto:contact@sophrologie-alpilles.com) - [www.sophrologie-alpilles.com](http://www.sophrologie-alpilles.com)

## Soins infirmiers Un lieu unique pour tous les professionnels

Les infirmières du village viennent de se regrouper au sein d'un même local, 43 avenue de la République, auprès du Dr Pierre de Mortillet. Chaque cabinet continue d'exercer de façon individuelle, les coordonnées des différents cabinets restent inchangées.

Ce regroupement permet un mode d'exercice coordonné et un accès aux soins pour tous.

Par la suite, des projets communs vont voir le jour sur la prévention et les différentes campagnes annuelles telle la vaccination anti grippale qui sera possible sur rendez-vous dès le mois d'octobre.

A noter également les départs à la retraite de Christine Roch remplacée par Telma Fernandes ; puis celui de Martine Leuck qui sera remplacée par Adeline Gouze de Saint Martin. De plus, saluons l'arrivée dans le cabinet de Christine Moreno, de Marco de Lima Fernandes pour compléter l'équipe.

Contact : voir page 51 « adresses utiles »



2023

## LE MONUMENT AUX MORTS À 100 ANS



Le 11 novembre prochain, la Commune mettra à l'honneur son Monument aux Morts.

Érigé en 1923, il est le symbole du souvenir et du respect indéfectibles du village à ses hommes et femmes morts durant la Première Guerre mondiale, puis dans les conflits qui ont malheureusement suivi.

Défilé, exposition, mise en valeur du monument... le programme définitif est en cours de finalisation. Dans cet esprit, le village accueillera le repas des Anciens Combattants du canton

Pour parvenir à valoriser cet événement, Catherine Véran, conseillère municipale déléguée à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance, et Gérard Galle, conseiller municipal et Correspondant Défense, font appel à la population pour retrouver des photos, des souvenirs, des histoires, des anecdotes sur toutes les personnes dont les noms sont gravés sur le monument.

Si vous avez de tels documents et que vous acceptez de les prêter, le temps de les reproduire, vous pouvez contacter directement Catherine Véran au 06 03 57 45 67 ou envoyer un courriel à [communication@saintetiennedugres.com](mailto:communication@saintetiennedugres.com)

Pour marquer comme il se doit ce prestigieux anniversaire, le Monument aux Morts se refait une beauté. Notamment en mai dernier, notre ferronnier Jérôme Favier a déposé les grilles pour les remettre en état, à savoir sablage des grilles puis thermolaquage en noir pour assurer leur protection à long terme, avant de les repositionner.

Le nettoyage du monument est programmé, ainsi qu'un embellissement général du square Dorhac de Borne.

### Les commémorations en images



11 mars : hommage aux victimes du terrorisme



19 mars : cérémonie Algérie, Maroc, Tunisie



30 avril : journée nationale des Déportés



8 mai : Victoire de la deuxième guerre mondiale



8 juin : commémoration Indochine



27 mai : hommage à la Résistance



18 juin : commémoration de l'Appel du Général de Gaulle



14 juillet : célébration de la Fête Nationale

## Les prochaines cérémonies au Monuments aux Morts

- **Lundi 25 septembre** : Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des forces supplétives ayant servi en Algérie. Une délégation se rendra à la cérémonie départementale à Mas-Thibert.
- **Samedi 11 novembre** : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
- **Mardi 5 décembre** : Journée nationale d'hommage aux Morts de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

# Rentrée 2023-24

## DÉFENDRE À TOUT PRIX SES CLASSES

L'annonce, courant mars, de la fermeture d'une classe a fait l'effet d'une bombe.

Unis, élus, parents d'élèves et enseignants se sont regroupés pour la sauver, multipliant les actions, courriers, pétitions. De son côté, le maire Jean Mangion rencontrait Emmanuel Taché de la Pagerie, député de la XVIème circonscription, Cécile Lenglet, sous-préfète d'Arles. Il a reçu le soutien de Stéphane Le Rudelier, sénateur des Bouches-du-Rhône qui a intercédé auprès du ministère de l'Éducation nationale.

**Une mobilisation totale et immédiate qui a payé puisque 15 jours plus tard, la classe qui devait fermer, était maintenue.**

En effet, parmi les arguments qui justifient le maintien de cette classe :

- La construction du nouvel éco-quartier de 170 logements dont les travaux démarrent en septembre 2023 et qui entraînerait l'accueil estimé à 21 élèves supplémentaires répartis entre les rentrées de 2024-2025 et 2025-2026.
- L'accueil des enfants placés par la protection de l'Enfance au 'Rayon de Soleil' de Pomeyrol, dont le nombre varie tout au long de l'année scolaire.
- Les travaux engagés pour agrandir l'établissement scolaire : une cantine plus grande pour mieux accueillir les élèves, une classe supplémentaire pour répondre à l'afflux d'enfants du futur éco-quartier

Mais l'équipe municipale reste attentive à toute menace d'une nouvelle décision arbitraire de fermeture

**Une rentrée assurée pour toutes les classes le lundi 4 septembre à 8h30**



Chiffre clé

# 50

**C'EST, EN EUROS, LA DOTATION  
PAR ENFANT ET PAR AN**

allouée par la Mairie aux écoles afin de financer les fournitures et le matériel scolaires nécessaires au bon déroulement des activités. Soit, avec une moyenne de 200 élèves toute classe confondue, un budget total de 10 000 € pour la Commune !

## Nouveauté

### L'INSCRIPTION AU PÉRISCOLAIRE DIRECTEMENT EN LIGNE

Avec de l'avance et pour faciliter le travail administratif, les dossiers d'inscription pour la rentrée 2023-2024 pour les écoles maternelle et élémentaire de Saint-Étienne du Grès sont disponibles à l'accueil de la mairie ainsi qu'en téléchargement via le lien [www.saintetiennedugres.com/enfance-famille/ecole/](http://www.saintetiennedugres.com/enfance-famille/ecole/)

Remplissez toutes les informations demandées, joignez les pièces requises et retournez le dossier complet avec les pièces justificatives :

- à l'accueil de la mairie de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- par courriel à [mairie@saintetiennedugres.com](mailto:mairie@saintetiennedugres.com)

Après vérification de son contenu, la Municipalité vous demandera les pièces manquantes ou vous délivrera un certificat d'inscription qui vous permettra de prendre rendez-vous avec le directeur ou la directrice d'école concernée.



Lien : [www.saintetiennedugres.com/garderie/portail.famille@saintetiennedugres.com](http://www.saintetiennedugres.com/garderie/portail.famille@saintetiennedugres.com)  
04 90 49 16 49 (uniquement le matin)

## Les horaires

Garderie : 7h45 du lundi au vendredi (les portes ferment à 8h15) / 7h45 à 12h30 le mercredi

Étude surveillée par le personnel enseignant : de 16h30 à 18h00 du lundi au vendredi

La garderie du matin ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h45 à 8h15, l'accueil scolaire se faisant à partir de 8h20. L'entrée de la garderie et de l'étude surveillée est située avenue Alphonse Daudet à côté de la cantine.

## Centre de loisirs S'ADAPTER À LA DEMANDE

*Le centre de loisirs de Saint-Étienne du Grès, créé par la Municipalité et géré par Familles rurales, est une valeur sûre qui a fait ses preuves pour que les enfants passent de bonnes vacances.*

Pour la dernière session estivale, cinq semaines ont été proposées avec plusieurs nouveautés.

Grâce à une nouvelle convention signée entre les deux parties, 16 places supplémentaires ont été ouvertes, ce qui porte à 96 le nombre d'enfants entre 3 et 11 ans pouvant être accueillis quotidiennement.

Le découpage en 5 différents groupes (PS-MS, GS-CP, CE1-CE2, CM1-CM2, ados) permet de coller au mieux aux âges des enfants, en leur proposant des activités plus en rapport avec leurs centres d'intérêt.

Les stages « mon premier séjour » « numérique » et « sportif » ont rencontré un gros succès auprès des jeunes.

Retrouvez le dossier d'inscription et encore plus de renseignements sur le site Internet rubrique « enfance et jeunesse/centre de loisirs »

Contact : [al.st-etienne.gres@famillesrurales.org](mailto:al.st-etienne.gres@famillesrurales.org)



Une semaine type

## Terre de jeux 2024 LA COMMUNE S'IMPLIQUE

Adésormais moins d'un an de la tenue des Jeux Olympiques en France, la commune de Saint-Étienne du Grès a tenu à participer à sa mesure à cet événement unique et a été labellisé « Terre de Jeux 2024 ».

Même si les détails restent à préciser, on peut annoncer que toute l'école se mettra aux couleurs olympiques pour vivre, durant une semaine, au rythme d'épreuves sportives.

Durant la semaine du 10 juin 2024, l'ensemble des écoliers, de la maternelle au primaire, s'affronteront dans le respect des valeurs de l'olympisme par le biais de disciplines méconnues. Ils vivront une cérémonie d'ouverture, un défilé des athlètes, les épreuves, les remises de médailles, une cérémonie de clôture... tout comme les sportifs.

Une opération initiée par David Piel de l'Asso multi sports avec le soutien de la Mairie de Saint-Étienne du Grès, avec la participation de l'équipe enseignante des écoles grésouillaises.



# Vers un pôle culturel

## CAROLE BALLET, LA NOUVELLE BIBLIOTHECAIRE



En mai dernier, la Mairie a recruté une médiathécaire professionnelle Carole Ballet. Dotée d'une solide expérience dans le domaine de la gestion des lieux de lecture, elle a en charge la gestion administrative et financière de la médiathèque, la création et la mise en œuvre des programmes d'animations, la gestion des prêts... Passionnée de théâtre, de photographie, d'arts plastiques, Carole apprécie aussi les espaces naturels et la randonnée. Saint-Étienne du Grès est fait pour elle ! Avec son arrivée, l'espace bibliothèque a élargi ses horaires et ouvre désormais ses portes le samedi de 9h à 12h en plus des jours et heures d'ouverture habituels. Elle a déjà proposé plusieurs ateliers auprès des plus petits avec le Relais Petite Enfance, des plus âgés en se rendant à l'Ehpad « la Résidence des Alpilles », en proposant cet été des lectures en extérieur ou des thématiques sur les oiseaux.

Un recrutement rendu possible grâce à une subvention de la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac) qui prend en charge 70% du salaire brut chargé.

Contact : Bibliothèque municipale

Ouvert : mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 9h à 12h

04 90 49 16 55

c.ballet@saintetiennedugres.com



## Des ateliers participatifs RÉUSSIS



Pour que le Pôle culturel de Saint-Étienne du Grès corresponde aux attentes de ses futurs utilisateurs, plusieurs ateliers participatifs ont été organisés, par FAB Design qui accompagne les bibliothèques dans leur évolution en proposant leur analyse mais aussi des formations adaptées. Un format qui a attiré des Grésouillais de tous les âges, utilisateurs

ou non de la bibliothèque actuelle. De très nombreuses idées ont été récoltées, puis triées et affinées par les spécialistes qui vont permettre à la Mairie de proposer un projet au plus près des utilisations demandées. Même l'architecture et la disposition des différents espaces envisagés ont été travaillés !

# Autour des Fables

## UNE BELLE ANNÉE D'ANIMATIONS AVEC FABIENNE

*Au sein de la bibliothèque municipale, depuis la rentrée de septembre, Fabienne Ginieis a proposé un atelier à l'attention des 8-12 ans. Calligraphie, poésie, origami, lecture... un réel plaisir pour les jeunes grésouillais. Pour bien finir l'année, ils ont tous ensemble créé un conte dont voici le texte et l'image ! Félicitations à nos petits poètes !*

### *La curieuse petite tache d'encre rose*

*Aujourd'hui, nous sommes le 21 juin de l'année 2023, c'est le premier jour de l'été.*

*Il fait gris ce matin et il a plu du sable du Sahara. Dans notre bibliothèque, une petite tache d'encre rose vient de naître sur une feuille blanche, sous un bac d'albums de jeunesse.*

*Quatre enfants, Léo, Jade, Elijah et Lùna la découvrent avec surprise en faisant tomber maladroitement un livre de contes.*

*Voilà que la petite tache de couleur grandit, grandit et se transforme sous les yeux étonnés des enfants en une jolie petite souris ... toute rose aussi !*

*Elle s'échappe de la bibliothèque comme un éclair rose par la fenêtre ouverte et saute de l'autre côté dans le jardin merveilleux.*

*Les quatre amis la suivent et se retrouvent alors dans un endroit magique où poussent un tapis de fleurs jaunes comme le soleil, des drôles de champignons coccinelles et où des envolées de papillons multicolores les surprennent.*

*Là, ils observent des empreintes d'animaux étranges, des traces de pattes de chien, de lapins, de lion... et même les traces d'une souris perdue qui tourne en rond... quel drôle de monde !*

*Enfin, ils font la rencontre d'un énorme lion qui, assis comme un grand sage, raconte paisiblement la fable du lion et du rat à la petite souris amusée.*

*Le groupe des quatre amis va poursuivre ses aventures à la recherche de la petite souris rose qui s'éloigne rapidement vers l'orée d'un bois. Ils ne devinent maintenant, plus qu'une petite tache rose qui disparaît petit à petit au loin.*



# Festival d'art contemporain AP-art

## DEUX NOUVELLES FRESQUES



Elena Ponzi



Terence Gower



Chaque année, le festival AP-art invite les artistes du Monde à s'exprimer sur les murs du silo d'Alpilles Céréales.

Deux nouvelles fresques ont pris vie cet été : celle du Canadien, Terence Gower puis de l'Italienne Elena Ponzi.

Sur la face externe, Terence Gower, canadien installé en Bourgogne qui n'a pu être présent à temps pour l'inauguration, a créé, à base de pochoirs, « Desséché, reconstitué les blés ». Une œuvre conceptuelle entre écriture et peinture qui propose une lecture critique du non-sens de notre société du gaspillage, avec

une intensité supplémentaire en ces temps de crise agricole due au conflit en Ukraine.

A l'entrée du silo, Elena Ponzi, dessinatrice de mode italienne, s'est appropriée un espace blanc avec ses formes circulaires qui rappelle tant le style Courrèges. Couleurs tranchées, franches, en opposition au noir et blanc, attirent le regard... comme un bijou qui sait mettre en valeur une tenue, comme un cœur qui bat pour une hirondelle qui s'envole...

A découvrir sans modération, toute l'année !

## Un silo AP-art

### DES SCULPTURES ET DES BLÉS

L'art apporte de la poésie dans le paysage industriel et rural, il contribue à son intégration. En 2022, est né un nouveau projet agro-touristique et artistique, conçu par l'association A3-art en trois étapes sur deux ans, financé avec le concours de l'Union européenne par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feder), et soutenu par Alpilles Céréales et la Commune.

Dans la cour de la coopérative céréalière ; se sont installées les deux premières œuvres de ce « Parcours agro-touristique & artistique - Un silo AP-art » : « ONPDA #14 » de Maurice Hache et « Tournesol » de Yoann Crépin complètent l'offre artistique déjà existante et permettent de gommer l'appréhension des visiteurs qui ressortiront de cette expérience avec la fierté d'avoir découvert l'utilité de ce lieu agro-alimentaire ouvert à l'art contemporain.

D'ici fin 2023, soit en fin de réalisation de sa première étape, des visites seront régulièrement organisées avec l'Office du Tourisme Intercommunal Alpilles en Provence et la coopérative Alpilles Céréales afin de faire entrer les visiteurs dans le vif du site en activité.

Un programme pédagogique sera également mis en place en coordination avec le Parc naturel régional des Alpilles.

Fin août, une nouvelle œuvre, celle de Nicolas Debannes parachèvera cette première partie du parcours.



Yoann Crépin

# La Caravane des Alpilles

## À FOND LES PÉDALES !

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'extravagante Caravane des Alpilles, imaginée par le Théâtre des Calanques, est de retour dans les terres grésouillaises avec une nouvelle proposition tout aussi déjantée que les précédentes éditions.

Toujours dans leur éco démarche artistique, cette fois-ci, la Caravane passe en mode 2-roues et met à l'honneur le vélo.

**Dimanche 17 septembre**, la Caravane achèvera ses pérégrinations artistiques dans les Alpilles par un parcours cycliste poétique, artistique au départ de la Maison du Parc à Saint-Rémy de Provence pour une arrivée en fanfare dans le village à l'heure de l'apéritif.

Cette caravane de saltimbanques accueillera le Big Bike Orchestra, Générisk Vapeur, A-GRÉ-ABLE dont les attelages transporteront le trio de percussions, le ballet des vélos Nono, les vélos déménagent ! ainsi que tous les amoureux de la petite reine ou simple cycliste qui voudront participer ! Une seule condition : décorer son vélo !

Plus d'information au fur et à mesure sur le site internet de la Mairie !  
[www.saintetiennedugres.com](http://www.saintetiennedugres.com)



## Le retour de Jean-Jérôme Esposito

### SOUVENIR D'UN MARSEILLE D'ENFANCE



Le 2 septembre à 21h, les arènes municipales accueillent une nouvelle fois Jean-Jérôme Esposito pour son spectacle « Récit de mon quartier ».

Après nous avoir fait rire de son difficile passage de la « Quarantaine », il propose un autre de ses spectacles, toujours issu de son expérience. De sa propre naissance à celle de son enfant, revivez ses souvenirs dans la cosmopolite Marseille, à « Lou Souleou » dans les quartiers nord. Seul en scène, il vous invite à un voyage en vous racontant sa vie d'enfant, entouré de toutes les langues, de toutes les richesses et en toute simplicité.

**A découvrir samedi 2 septembre à 21h aux arènes.**

Entrée générale 10 €, entrée 12-18 ans 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

## Spectacle jeune public

### MARTINE ET RENÉ SONT DANS UNE ROULOTTE



Ce spectacle de marionnettes, accessible dès 3 ans... ou tant qu'on a une âme d'enfant, se produira place de la Mourgue samedi 7 octobre. Pas dans une salle, pas en extérieur mais bien... dans une caravane !

Martine et René forment un vieux couple. C'est la nuit, c'est l'heure d'aller se coucher, c'est l'heure d'allumer la lune. Mais, ce soir-là, les choses ne vont pas se passer comme d'habitude... Une histoire d'amour pleine d'humour, de poésie, de folie et de magie.

Il y aura 3 séances de 30 mn. Places limitées.

Spectacle proposé dans le cadre de « Provence en scène »

**Samedi 7 octobre, place de la Mourgue, entrée unique fixée à 5 €.**

# Les festivités de l'été

## EN IMAGES



Carnaval : le défilé



Carnaval : Caramentran



Féria des Tauromachies : l'Espagne



Féria des Tauromachies : la Camargue



Féria des Tauromachies : les Landes



La fête de la musique



Feu de la Saint-Jean



La Fiesta grésouillaise



La Grande Table



L'accueil des nouveaux grésouillais



La Voie Aurélia

## A noter ! Les événements festifs de cette fin d'année 2023

Sous réserve de modifications et d'ajouts !

- Caravane des Alpilles : Dimanche 17 septembre
- Halloween : Mardi 31 octobre
- Repas de l'Amitié : Mercredi 6 décembre
- Avant Noël des Commerçants : Vendredi 8 décembre
- Petit Noël des Grésouillais : Samedi 16 décembre

# Saint-Éloi

## LA FÊTE QUI TRAVERSE LES ANNÉES SANS VIEILLIR

*La Saint-Eloi est une fête qui se vit et qui ne se raconte pas... ou presque.  
Cinq jours de fêtes, de retrouvailles, de rires, de bonne chère et surtout de la joie de vivre.  
Car elle parle au cœur de tous les Grésouillais, du plus jeune au plus ancien et ce depuis des générations.  
Alors, oui au fil des ans, elle s'est adaptée aux modes, aux envies des participants,  
aux musiques actuelles, sans jamais renier ses traditions et son terroir.*



## Ciéuta mistralenco : UNE RECONNAISSANCE ASSORTIE D'UNE INVITATION À POURSUIVRE L'ACTION

Lorsque le 20 janvier dernier, Paulin Reynard, Capoulié dóu Félibrige a annoncé que le label « Ciéuta mistralenco » était attribué à la commune de Saint-Étienne du Grès, une grande fierté nous a envahi. Mais en même temps, cette nouvelle était aussi une invitation à poursuivre le travail engagé. Si depuis cette date, les actions entreprises se poursuivent :

- Le café provençal réunit, une fois par mois, des amoureux de la lengo nostro toujours plus nombreux ;
- L'atelier d'éveil au provençal réservé aux enfants de l'école primaire poursuit ses activités chaque mardi soir à 16h30 à la bibliothèque. Neuf enfants du CP au CM2 sont inscrits.
- Les cours de provençal dispensés chaque mardi soir à 18h30 à la maison des associations depuis le 17 janvier 2023, connaissent un vif succès puisqu'il y a dix-huit inscrits.

D'autres vont être organisées par le groupe folklorique Lou Riban Esteven.

En effet, ce groupe créé en 1995 par Sylvette Nougier et en sommeil depuis environ 15 ans, a été réactivé le 23 janvier dernier.

Présidé par Célestine Gutierrez, secondée par Jean-François Plane, vice-président, Emilie Sicot, trésorière et Francine Chauvet, secrétaire, outre les cours de provençal et le café provençal, le groupe propose également :

- Des cours de chant en provençal assurés par Pierre Néri chaque vendredi soir depuis le 7 avril ;
- Des cours de galoubet assurés par Stéphane Dumazer chaque lundi soir depuis le 17 avril ;
- Des cours de danse assurés par Lysiane Borne, maître de danse chaque samedi matin depuis le 15 avril
- Des cours de couture, de coiffe et de plissage.
- Le groupe est ouvert à toutes celles et tous ceux qui aiment nos traditions et souhaitent les maintenir.

Bravo à cette jeune équipe !

Enfin, du 14 mars aux vacances de Pâques les élèves de CE2 et CM1 de l'école primaire ont eu une initiation au Provençal assurée par une professeure d'Arles. Après les vacances de Pâques ce sont les élèves de CM2 qui auront les cours.

## Ciéuta mistralenco : UNO RECOUNEISSÊNÇO ASSOURTIDO QUE NOUS BUTO PÈR COUNTINUA L'ACIOUN

Quouro lou 20 dóu mes de janvié passa, Paulin Reynard capoulié dóu Felibrige anonciè que lou « label » Ciéuta Mistralenco guierdounavo la vilo de Sant-Estève dóu-Gres, sian tras que fièr. Mai dóu cop, aquesto novo anavo coutrio em'uno counvidacioun pèr countinua l'obro engajado.

Si, despièi aquesto dato d'aquí, lis acioun en plaço fan de mai en mai flòri :

- Lou Cafè provençau recampo, un cop lou mes, d'afouga de la lengo nostro de longo mai noumbrous ;
- L'ataié de sensibilisacioun au provençau, pèr li pichot de l'Escolo Primàri countùnio sis ativeta chasque dimar à 4ouro e mièjo dins lou tantost à la biblioutèco. Nòu pichot dóu CP au CM2 soun marca ;
- Li cous de lengo baia chaque dimar à 6 ouro e mié de vèspre à l'oustau dis assouciacioun despièi lou 17 de janvié an tras que bèn capita bord que se ié comton 18 escolano e escolan ; d'autri van èstre ourganizado bono-di lou group fòuclouri Lou Riban Esteven.

Beileja pèr Célestine Gutierrez, ajudado de Jan-Francés Plane (souto-cabiscòu), Emilio Sicot (clavairis) e Francine Chauvet, secretairis), en de mai dis ativita déjà citado, lou group prepauso tambèn :

- De cous de cant en prouvençau anima pèr Pèire Néri chasque divèndre à 6 ouro de vèspre despièi lou 7 d'abriéu ;
- De cous de galoubet mena pèr Estefan Dumazer chaque dilun à 6 ouro e mié de vèspre despièi lou 17 d'abriéu ;
- De cous de danso emé Lysiane Borne coume mestresso de danso se debanon lou dissate de matin à 10 ouro despièi lou 15 dóu mes d'abriéu ;
- Soun tambèn prepausa de cous pèr courdura e mounta un costume de prouvençalo e mestraja lou biais pèr se couifa.

Lou group es dubert en tóuti li qu'amon e souvèton manteni nòsti tradicioun.

Oscò à-n-aquelo jouino chourmo !

Pèr clava, dóu 14 de mars enjusqu'i vacanço de Pasco, lis escolan de CE2 e CM1 de nosto escolo an agu uno iniciacioun au provençau baiado pèr uno proufessouresso d'Arle. Après li vacanço saran lis escolan de CM2 que n'aprouficharan.

## LOU RIBAN ESTEVEN PLUS VIVANT QUE JAMAIS

Le Riban renaît et participe activement à toutes les festivités du village .

Le groupe, formé de jeunes filles de Saint-Étienne du Grès, danse à l'occasion de chaque manifestation culture et tradition.

Refondé à la base pour relancer les cours de provençal, le Riban propose désormais des cours de chorale en provençal, de galoubet, de couture, de coiffe et des cours de danses traditionnelles.

Contact : Célestine Gutierrez 06 52 05 72 46 / [louribanesteven@gmail.com](mailto:louribanesteven@gmail.com) / Page facebook : Lou Riban Esteven



# Finances

## TOUJOURS AU SOUTIEN DE SES ASSOCIATIONS

Les subventions aux associations ont été votées lors du conseil municipal d'avril dernier pour un montant total de 136 900 €, incluant une subvention exceptionnelle de 4 000 € pour le voyage de fin d'année des 6 classes des écoles, ainsi que la subvention pour la crèche Picotis de 54 600€. Les chiffres en détails dans le tableau ci-dessous

Promesse tenue depuis 2014 : le montant global des subventions versées aux associations est maintenu d'une année sur l'autre à hauteur de 82 300 € pour 2023.

Pour rappel, un premier versement de 50% des subventions accordées a été effectué en fin du premier semestre, la seconde partie sera versée à compter de septembre 2023 sur présentation d'un premier bilan d'activités.

Contacts :  
 Florence Plan / 06 77 53 81 58  
<https://saintetiennedugres.com/vie-associative/>

ASSOCIATIONS	SUBVENTION
ADMR	Pas de demande
Amicale des Agents Communaux Retraités	1700€
Amicale des Anciens Pompiers	600€
Association Alpilles rando	1300€
Amicale des Employés Communaux	5250€
Amicale des Parents d'Elèves de Saint-Etienne du Grès	1500€
Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint-Etienne du Grès	2500€
Association A3-art	3000€
Association AGREABLE	1000€
Association Ananda de Yoga	300€
Association Artistique de Saint-Etienne du Grès	1000€
Association des Anciens Combattants du Canton de Tarascon	100€
Association des commerçants PROGRÈS	1000€
Association des Donneurs de Sang de Saint-Etienne du Grès	300€
Association des Jeunes de Saint-Etienne du Grès	3500€
Association des Vétérans Grésouillais	1500€
Association Grésouillaise Culture Fêtes et Traditions	5000€
Association Le Grès en bandoulière	1700€
Association Multl Gym	1900€
Association Pass Détente	Pas de demande

ASSOCIATIONS	SUBVENTION
Cavalpilles	1200€
Cercle d'Escrime du Pays d'Arles	1400€
Ecole Maternelle (3 classes)	1800€
Ecole Primaire (6 classes)	3800€
Subvention exceptionnelle école primaire	4000€
Ecole taurine d'Arles	1000€
Ecole des raseurs Gresouillaise	1500€
Entraide Solidarité 13 (Club 3ème age)	800€
Football Club de Saint-Etienne du Grès	11000€
Gleen Cycling	5000€
L'art monie en scène	Pas de demande
Lou Riban Esteven	1000€
Pena El Galo	3000€
Société de Chasse de Saint-Etienne du Grès	2500€
Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire	150€
Société Saint-Eloi de Saint-Etienne du Grès	3000€
Telethon	500€
Tennis Club de Saint-Etienne du Grès	5000€
Traditional Chinese Arts Academy - Kung-Fu	Pas de demande
Volley Club Beaucaire Tarascon Le Grès	1500€
Etudes cynotechniques 13	1000€

TOTAL	82 300€
-------	---------

## Journée des associations 2023

### RENDEZ-VOUS SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Comme chaque année, les très nombreuses associations de la commune vont se retrouver de 10h à midi sur le parking de la salle Pierre Emmanuel, pour présenter le programme de cette nouvelle année qui va débiter.

Sport ou remise en forme, activités artistiques, éducatives ou humanitaires, il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts !

En cas de mauvais temps, elle s'abritera dans la salle Pierre Emmanuel

Contact : Florence Plan, responsable de la vie associative  
 06 77 53 81 58  
[f.plan@saintetiennedugres.com](mailto:f.plan@saintetiennedugres.com)



## AGCFT UNE RICHE ANNÉE 2023



Un beau début d'année et de nombreux rendez-vous à venir !  
Après deux ans d'interruption quel plaisir, en ce début d'année, de retrouver le traditionnel vide commode de tradition qui a connu un vif succès. Le 4 février, malgré une météo peu favorable, le public est venu nombreux applaudir la « compagnie des Imposteurs » avec sa pièce Psychodrame en sous-sol. Vendredi 31 mars, devant une assistance fournie et avec un bureau réélu, Christian Vallat a présenté la saison 2023 qui proposait – presque - chaque mois un rendez-vous avec les différentes journées du Souvenir Honoré Tardieu qui se termineront en apothéose samedi 16 septembre pour la finale. Les amateurs de bouvine ont pu se retrouver aussi aux Olympiades camarguaises...

### Les rendez-vous de 2023

- 16 septembre : à 16h00 aux arènes : 24ème finale du Souvenir Honoré Tardieu, Coupe des Espoirs du Trident d'Or.
- 20 octobre : Soirée théâtre.
- 2 décembre : Téléthon.
- 9 décembre : Concert de l'Avent salle Pierre Emmanuel

Contact : 06 80 64 55 13  
agcft@hotmail.com  
Facebook @A.G.C.F.T.13103

## École des raseurs grésouillaise UNE TROISIÈME ANNÉE BIEN REMPLIE

Il n'y a jamais vraiment de temps morts chez les raseurs. Car même en hiver, les entraînements ont lieu en janvier et février pour la partie physique au stade Joseph Véran. L'école des raseurs grésouillais compte un effectif de près de 20 élèves dirigés par les éducateurs fédéraux Benjamin Villard, Mickael Lopez et aidés de Sébastien Ciotola (ancien élève) et Maxime Carrara. Au printemps, avec les beaux jours, les entraînements ont repris avec du bétail les mercredis à 18h30 dans d'autres arènes puisque celles du Grès étaient en cours de rénovation.

« Nous avons également un regard très attentif sur les débuts prometteurs de notre ancien élève Kais Ouennouri dans la catégorie Ligue et nous lui souhaitons une belle et longue carrière. »



Durant la saison, les élèves se sont distingués dans de nombreuses arènes de la région (la Grande Motte, Plan d'Orgon, Mouriès, Orgon ou Eyragues). Ils ont progressé dans leur art. Mais ce n'est qu'un début !

Contact : Julien Serre, 06 34 31 27 48.  
ecoleraseurgresouillaise@gmail.com

# Zoom sur L'ASSOCIATION LOUIS LÈBRE ET LES ARPETTES



C'est une association qui ne refuse jamais de participer à une animation, une activité qui ne dit jamais non pour faire vivre le village, ou aider son prochain. Avec cette pointe de folie festive qui donne le sourire !

Avec une convivialité et une sincérité de chaque instant, l'association « Louis Lèbre la bienfaitrice » est devenue incontournable dans le village.

Ne se mettant jamais en avant, refusant souvent d'être mise à l'honneur mais se mettant toujours en action, avec efficacité sans jamais rien demander en retour... à part un merci.

L'association Louis Lèbre ne sollicite jamais rien pour elle : tout ce qu'elle organise, elle le fait pour les autres.

- Thés dansants mensuels très appréciés qui rassemblent salle Pierre Emmanuel de très nombreux participants, pour certains venant de loin.
- Voyages programmés pour cette fin d'année comme « Danse à Rosas – sur les traces de Dali », « Lourdes, pèlerinage des gardians » ou « voyage en Alsace et marchés de Noël »

On voit ses membres à toutes les manifestations festives organisées par la Mairie, ne manquant jamais d'idées et de générosité pour diffuser leur bonne humeur autour d'eux. On

n'oubliera pas leur prestation du Carnaval de cette année ! Autre marque de leur générosité, l'organisation de leur loto de mars dernier au profit du voyage scolaire des écoliers grésouillais qui a permis d'ajouter plus de 1600 € de participation et ainsi diminuer la facture pour les familles

Mais certaines de ses membres, ayant une âme plus créatrice, se sont regroupées pour mettre en place une autre association toujours solidaire, mais en liens avec les travaux manuels : « Les Arpettes ».

Au programme : tricots, sacs, broderie, foulards et tant d'autres choses qui naissent des mains de ces adhérentes au grand cœur.

Autour de gourmandises, ces dernières se retrouvent toute l'année à la Maison des Associations les lundi et mercredi de 14h à 17h pour créer des pièces qui seront ensuite vendues au profit d'associations caritatives ou d'actions qui ont besoin d'un financement. Et toujours dans la bonne humeur !

N'hésitez pas à les rejoindre dans leur belle entreprise !

Contact : 06 11 42 17 43 ou 06 66 85 70 71.

Pour le carnaval Grésouillais, les Arpettes ont confectionné 300 sacs remplis de confettis biodégradables, des Pokémons, des poissons, des coccinelles en laine et des fleurs en crépon, qui ont été jetés aux enfants avec 700 bonbons et 300 bonnets de bains rose. !

Merci à Marylene, Yolande, Gilbert, Marie-Claude, Maryse, Monique, Christiane, Sylvie, Maryse dit Camille et Marion la cadette.

« Nous tenons à remercier M. et Mme Montagnon son fils, sa belle-fille et Nathanael qui sont venus avec leur 2CV de collection « cocorico » ainsi que Simon Mathurin et Coline avec leurs belles montures camarguaise. »



# Société de Saint-Éloi

## VIVE LES BAYLES 2023 !

Le deuxième weekend de mars, c'est traditionnellement un « weekend Saint Éloi » avec la soirée d'hiver samedi soir et le loto dimanche soir. La soirée d'hiver est très attendue, et pour cause : Ce soir-là, les Bayles sortants présentent les Bayles pour l'année en cours. Le suspense est toujours au rendez-vous, car le choix est un secret et uniquement le président de la société est mis au courant. C'était donc avec impatience que le public nombreux a attendu, samedi 11 mars 2023, l'annonce de Thomas et Ophélie, les Bayles de l'année passée. Après une petite rétrospective sur les moments clés de la Saint-Éloi 2022 (surtout le défilé « bien arrosé »), Thomas a enfin levé la voile : les Bayles 2023 sont les Mas-blancais Clément Geslin et Marla Michelas ! Un honneur qu'ils ont tenu avec fierté et sincérité lors de la Saint-Éloi 2023 (voir p.34)

### C'est quoi, les Bayles ?

Bien sûr, presque tout le monde sait ce que sont les Bayles. Mais comme la question a été posée sur la page Facebook de la Mairie, voici une petite explication : les Bayles sont des personnes, en général un couple, qui sont nommées pour représenter la société de Saint-Eloi pendant un an. Les Bayles ont des fonctions précises pendant l'année en cours et même dans l'année suivante.

Ainsi :

- Les Bayles s'engagent à être présents tout au long de la fête de Saint Éloi.
- Le dimanche de la fête de Saint Éloi, le Bayle porte le Saint en procession devant, l'année suivante il le porte derrière.
- Après la procession, il mène le premier cheval lors du défilé,



l'année suivante le deuxième.

- Les Bayles représentent la Société dans les autres villages regroupés par la fédération et assistent, dans la mesure du possible, aux défilés, banquets etc.

Ce ne sont que quelques exemples, la liste est beaucoup plus longue !

Contact : [sainteloidugres@gmail.com](mailto:sainteloidugres@gmail.com)

Facebook @SaintEloi13103

## A.GRE.A.B.L.E

### LES ATTELAGES SUR TOUS LES FRONTS

Ces passionnés du cheval de trait, qu'ils soient propriétaires, attelers ou cavaliers, proposent tout au long de l'année des animations pour faire « travailler » leurs chevaux mais aussi démontrer que cette pratique est bien vivante. A.GRE.A.B.L.E. organise des sorties et des randonnées, participe avec plaisir aux animations du village.

Un de leurs grands rendez-vous s'est encore une fois magnifiquement déroulé : « Cheval dans la vigne » au Domaine du Grand Fontanille. Un moment hors du temps, qui rappelle l'utilité du cheval dans le monde agricole grâce aux démonstrations de travail des chevaux dans les vignes.

En revanche, l'association ne pourra pas organiser cette année son concours d'attelage.

Rendez-vous à l'année prochaine.



Contact : Marc Bertrand, président, 06 86 46 71 96

Facebook : agreable asso

## Temps danse passion UN PREMIER GALA DU TONNERRE !

Pour une première, ce fut une réussite ! L'association « Temps Danse Passion » qui a pris avec talent la succession de Myriam, a fait travailler l'ensemble de ses adhérents, quel que soit l'âge, pour proposer un gala magnifique !

Plusieurs thèmes dans cette soirée qui a ébloui les spectateurs : « l'Amour en musique et au cinéma », « Voyages dans le Hit Machine », « Voyages dans divers univers ». Pour la seconde partie, les animatrices des cours ont proposé des chorégraphies adaptées à chacun.

Myriam Martorel qui a tiré sa révérence en juin dernier n'a pas manqué de monter sur les planches au milieu de ses ex-élèves ... on ne se refait pas !

Mais elle ne sera jamais très loin pour aider ses anciennes danseuses dans cette nouvelle aventure...

Les cours pour tous les niveaux, de la maternelle aux adultes, reprendront bientôt dans la salle de danse de la salle Louis Lèbre.



Pour plus d'informations : [tempsdansepassion@gmail.com](mailto:tempsdansepassion@gmail.com)  
06 27 71 00 72

## La Calécita du Grès E TANGO



La Calécita ne propose que du tango argentin classique (de salon, milongero ou nuevo), dans sa période dite d'or (1935-1955), Elle propose des cours aux débutants en axant son enseignement et sa pratique autour d'un trépied : équilibre / communication / musicalité.

La Calécita a désormais un effectif stable autour de 20 danseurs et les milongas ont lieu dans la salle de danse de la salle Louis Lèbre, le samedi une fois par mois.

Rendez-vous à la salle de danse pour tout renseignement : de 18h à 22h.

- Samedi 16 septembre
- Samedi 14 octobre
- Samedi 18 novembre
- Samedi 9 décembre

Contact :

Jean-Louis Cornille 06 07 09 82 08  
[lacalecitadugres@gmail.com](mailto:lacalecitadugres@gmail.com)

## Art'monie en Scène ENFIN DE RETOUR ET TOUJOURS POUR LA BONNE CAUSE !



Les membres de la troupe l'Art'monie en scène étaient heureux d'être de retour sur scène ! Le plaisir de se retrouver, le plaisir d'avoir retrouvé leur public, celui qui les suit depuis le début et ceux qui les ont découverts lors de cette dernière prestation à la salle Pierre Emmanuel. « Vous étiez 190 à venir nous applaudir mais surtout vous avez permis de récolter un peu plus de 700 € qui seront donnés à l'association des «Calendriers des petits Fouque» qui vient en aide à plusieurs enfants en situation de handicap, expliquait le président Thomas Jourdan. Et pour ça merci ainsi que pour votre chaleur et votre énergie pour ces retrouvailles après plus de 3 ans d'absence ! »

Le président tenait à remercier tous les membres de la troupe pour leur investissement, tous ceux qui les ont aidés, accompagnés pour cet événement (familles, amis, services municipaux) ainsi qu'un grand merci à Carine qui avait participé à la conception initiale de ce spectacle, et qui a été très bien relayée par Emelyne.

A bientôt pour leur prochain spectacle !

Contact :

Thomas 06 10 78 59 21.

## Le Grès en Bandoulière L'ASSOCIATION FAIT SA RENTRÉE

Après une année scolaire studieuse et bien remplie, une sortie en mer pouvait déjà avoir un avant-goût des vacances.

Le beau temps, la bonne humeur et la convivialité ont rythmé cette superbe journée. Partis du Grès en co-voiturage, excellent déjeuner sur le port, où nous avons fêté (avec tristesse) le départ de notre trésorière, Colette, qui va œuvrer en famille sous d'autres cieus. Pour terminer, une balade en mer pour découvrir les splendides calanques de Cassis.

Mais après des vacances bien méritées, il faut penser à la rentrée.

Les cours reprendront en octobre, nous espérons retrouver les anciens adhérents et surtout que de nouveaux viennent nous rejoindre. L'Informatique sera toujours à l'ordre du jour, ainsi que les sorties photos, culturelles, ou simplement amicales pour la grande joie des formateurs et des adhérents.



Pour tout renseignement : Alain : 06 95 88 39 90  
Michèle : 06 07 08 36 65  
Geneviève : 06 67 18 61 81

## ZE C.A.T. UNE NOUVELLE SAISON POUR LE CLUB D'ANGLAIS



Le Club d'anglais Tarascon, Beaucaire et Fontvieille s'est installé depuis l'année dernière à la Maison des Associations de Saint-Étienne du Grès.

Durant toute l'année, 6 jeunes élèves du primaire se sont familiarisés avec l'anglais en petit groupe « Ze C.A.T leur donne l'occasion de manipuler, chanter, respirer un anglais différent de celui dispensé à l'école et ce avant d'entrer en 6ème, explique Roberta Hinkel. C'est notre mission n°1 de les préparer à mieux intégrer cette matière, la digérer et finalement à en jouer pleinement ! »

La Maison des Associations attend les nouveaux jeunes anglophiles pour un apprentissage dans la joie et la bonne humeur.

Contact : Roberta Hinkel 06 65 18 87 01  
ou [www.zecat.fr](http://www.zecat.fr)

## Place aux langues FAME EN POINT D'ORGUE



En juin dernier, la salle Pierre Emmanuel a accueilli le spectacle de fin d'année de l'association «Place aux langues» qui permet aux jeunes Grésouillais de pratiquer l'anglais par le biais des comédies musicales.

Après «Annie» en 2022, les jeunes anglophones se sont attaqués à un autre monument bien connu sur les planches, le petit et le grand écran «Fame».

Un grand bravo à Clara, Cléa, Clémence, Elise, Lou, Maella, Mila, Baptiste, Esteban, Jean et Tom qui, sous la direction de Mickaela, ont refait vivre les aventures de ces étudiants à la High School of Performing Arts, une école artistique très célèbre de New York.

Rendez-vous à la Journée des associations pour de plus amples renseignements pour la nouvelle année scolaire.

Contact : Mickaela 06 89 76 56 87  
[placeauxlangues@gmail.com](mailto:placeauxlangues@gmail.com)  
Facebook Place aux langues Cours d'anglais

# Centre équestre des Alpilles

## LE SPORT DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La saison 2022-2023 s'est achevée dans la joie et la bonne humeur par un week-end de fête du club. Au programme de ces deux jours sur le thème des super-héros, les spectacles pour montrer les progrès de tous ainsi qu'un karaoké dansant qui restera dans les mémoires des participants.

Dire que le Centre équestre fait le plein tout au long de l'été pour les stages est une évidence. Travailler et progresser dans une bonne ambiance est indispensable.

C'est aussi son action au service de l'environnement et du bien-être animal qui est mis en valeur.

En effet, le centre équestre des Alpilles a été parmi les premiers centres à obtenir le nouveau label de la Fédération française d'Équitation « Qualit'équidés », soutenu par la Région SUD et la filière cheval SUD. « Nos cavaliers et cavalières peuvent être fiers d'apprendre à monter à cheval ou à poney dans une structure construite à Saint-Étienne du Grès autour du développement durable aux bonnes pratiques reconnues et certifiées. »

Autre label décerné pour 3 ans par le ministère de l'Agriculture, la certification du centre Haute Valeur Environnementale (HVE).

Et il ne faut pas oublier sa participation au programme « Plantons des haies » de la Région Sud-Paca qui favorise la biodiversité dans les espaces naturels : sur les 15 hectares que



compte le centre, 950 arbres de 15 variétés différentes vont être plantés afin de recréer des haies bocagères. C'est bon pour la biodiversité (faune et flore) et pour les chevaux qui seront ainsi mieux protégés

La saison 2023-2024 est partie sur les mêmes bases.

Contact : Audrey Maggi 06 16 84 68 95

[www.centreequestredesalpilles.fr](http://www.centreequestredesalpilles.fr)

Facebook @centreequestredesalpilles.fr

## Tennis club

### LE SUCCÈS NE FAIBLIT PAS

L'année tennistique se termine sur un bilan plus que positif.

Le nombre de jeunes et d'adultes a de nouveau progressé cette saison. Les cours et courts ne désemplissent pas et les diverses équipes écrites dans les différents championnats ont représenté avec panache les couleurs du Club. Une mention doit être décernée aux filles Loïca et Philippine qui se sont illustrées en I7-I8 en devenant championnes du département.

Mercredi 14 juin, la fête de l'école de tennis a connu un énorme succès en réunissant 93 jeunes sur le thème de Koh Lanta et mercredi 21 juin pour la sortie de fin d'année les jeunes se sont retrouvés pour clore la saison au parc d'attractions Spirou de Monteux.

La nouvelle saison qui se profile devrait démarrer sous d'aussi bons auspices avec notamment 2 nouveaux courts actuellement en construction. Ils devraient être ouverts aux sportifs fin octobre 2023.

Ne pas oublier le tournoi de rentrée qui a lieu du 25 août au 17 septembre.

Contact : Anthony 06.26.81.66.13.

## Rando club

### ÇA MARCHE



Depuis sa création en 2021, Alpilles Rando compte maintenant 33 adhérents, tous affiliés à la Fédération française de Randonnée pédestre.

Cette d'activité concilie loisir et santé tout en renforçant les relations amicales entre les marcheurs dans une ambiance conviviale. C'est une activité praticable en tous lieux et par tous.

« Nous vivons dans une région où la beauté des paysages côtoie un patrimoine culturel et architectural particulièrement riche, souligne le président René Plan. Sachons profiter de cette chance ! »

Au cours du 1er semestre, Alpilles Rando a réalisé sept sorties extérieures : le cirque de Navacelles, sortie Mycologiques dans les Cévennes, les gorges du Gardon, les crêtes des Alpilles, les dentelles de Montmirail, sortie raquettes à Vassieux en Vercors, le circuit des cèdres. Le mercredi quand le temps leur permet, ils sillonnent les massifs environnants (Alpilles, Montagnette, etc.)

« Amis sportifs ou amoureux de la nature, n'hésitez pas à nous rejoindre ! »

Contact : René Plan 06.29.54.20.67

## Dojo de judo

### UN CLUB AU TOP DE SA FORME

Le judo club compte 29 adhérents dont 27 pratiquants. « Nous ne pouvons pas prendre plus de judokas malgré une forte demande et nous devons limiter l'âge à 14 ans car nous n'avons pas la possibilité d'avoir plus de créneaux dans le dojo » précise le président Michel Ramon.

Tout au long de la saison dernière, le club a participé aux compétitions du challenge «Mistral judo» avec sérieux et tous ont fait de beaux progrès. Des progrès qui ont été mis à l'honneur lors d'un petit tournoi interne avec remise des nouvelles ceintures pour ceux ayant satisfait aux tests ainsi que la remise du trophée «Georges Durand» pour le judoka du club ayant eu les meilleurs résultats sur l'ensemble de l'année et n'ayant pas déjà été lauréat. L'année 2023 a consacré les efforts d'Antoine Ramirez.



Rendez-vous le 8 septembre pour la reprise des cours tous les lundis et vendredis de 17h à 18h 45.

Inscriptions pour les deux cours d'essais en septembre, dès à présent par mail [michel-pierre.ramon@orange.fr](mailto:michel-pierre.ramon@orange.fr)

## Traditional Chinese Arts Academy

### UN RÉSERVOIR DE CHAMPIONS

Lors de la coupe de Provence de Kung-fu qui s'est déroulée à Vinon-sur-Verdon en mai dernier, que ce soit en technique et en combat, les compétiteurs de Saint-Étienne du Grès ont ramené des médailles dans pratiquement toutes les catégories ! Certains sont même double médaillés d'or !

Audrey nous a une nouvelle fois représentés au niveau de l'arbitrage

Félicitations à Ange, Lili, Rose, Tao, Anaé, Charline, Ines, Quentin, Élodie, Suzanne, Thaïs, Franck, Evalena, David, Natacha, Éden, Jérémie, Marcel. Mention spéciale à Audrey notre soignante sur tous les combats, à Thomas pour son aide précieuse pour la gestion des compétiteurs et à des anciens élèves venus les soutenir Greg et Émilien.

La nouvelle saison s'annonce sous les meilleurs auspices !



Contact : Audrey 06 64 88 43 47.

## Volley ball

### LES M15 VICE-CHAMPIONNES DE FRANCE



En mai dernier, les volleyeuses M15 de l'entente Beaucaire-Tarascon-Le Grès Volley / Nîmes VB sont devenues vice-championnes de France en perdant en finale 3 sets à 2 face à Sartrouville, au bout d'un match épique. Sans oublier l'équipe V-BTG 1 qui termine largement tête du championnat départemental sans perdre un seul match ni concéder un seul set ! Félicitations à toutes !

Cela augure encore de très bonnes choses pour la saison 2023-2024, et l'équipe donne rendez-vous le samedi 9 septembre à l'occasion de la Journée des associations pour accueillir de nouveaux membres !

## Football club

### LE TOURNOI « BRISURE »

Lundi 1er mai avait lieu le traditionnel tournoi de foot à six organisé par le Football Club Saint-Étienne du Grès baptisé «Souvenir Roger Véran» depuis la disparition de cette figure du village.

Rendez-vous était donné sur le stade Joseph Véran, lieu propice aux retrouvailles et aux joies du foot. Pique-nique en famille et entre amis, rires, matches de 10 mn entre les 18 équipes engagées. De l'engagement, du chambrage, des buts... petits et grands ont donné leur maximum lors de cette journée.

La «Ligue des champions» a été remportée par le PSV Heineken face aux Vétérans grésouillais. Les joueurs remportent aussi le trophée «Roger Véran» qui sera remis en jeu l'année prochaine. Côté «Ligue Europa», le Bayern-les verres cul sec s'impose aux tirs au but face au FC Massalia.

Samedi 2 septembre : inauguration du Club-house après les récents travaux de rénovation effectués par la Mairie.

Contacts : Benoit Véran, président 06 70 01 90 98 [fcseg@gmail.com](mailto:fcseg@gmail.com)



# Personnes isolées

## UN REGISTRE CONFIDENTIEL

Le Centre Communal d'Action Sociale a édité une feuille d'inscription sur le registre nominatif des personnes vulnérables. Ce répertoire confidentiel recense les personnes âgées, isolées et/ou handicapées qui peuvent ainsi être appelées en cas de nécessité.

Ces données, strictement confidentielles, sont recueillies dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence communal et ne peuvent être transmises qu'au préfet des Bouches-du-Rhône à sa demande, en cas de canicule, épidémie... Il est complémentaire du système de télé-alerte mis en place par la Mairie.

Il doit cependant être réactualisé régulièrement, avec des coordonnées mises à jour, pour être au plus près de ceux qui peuvent avoir besoin des services du CCAS.

Formulaire disponible à l'accueil de la mairie, ou sur le site internet [www.saintetiennedugres.com/vie-sociale-et-cadre-de-vie/ccas/](http://www.saintetiennedugres.com/vie-sociale-et-cadre-de-vie/ccas/)

Contact : Hélène Nicolas au 04 90 49 16 47  
ou [h.nicolas@saintetiennedugres.com](mailto:h.nicolas@saintetiennedugres.com)

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE COMMUNAL  
FICHE DES PERSONNES VULNERABLES

Fiche de prise de renseignements

à compléter  
Cette fiche est destinée à recueillir les renseignements nécessaires pour le Plan de Sauvegarde de Saint-Étienne du Grès lors d'événements de catastrophe (inondation, incendie, tempête, pandémie, etc.) et de permettre de contacter les personnes vulnérables en cas de crise et d'organiser des interventions prioritaires de secours.

à compléter par le maire ou son délégué, en accord avec les intervenants concernés (services de secours, etc.)

à compléter par le maire ou son délégué, en accord avec les intervenants concernés (services de secours, etc.)

NOM Prénoms : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_  
Tit. Hab. : \_\_\_\_\_ Tit. per. hab. : \_\_\_\_\_

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom	Prénoms	Adresse et localité	Téléphone

Remarque particulière : \_\_\_\_\_  
Maison de retraite (indiquer) : \_\_\_\_\_  
Autres : \_\_\_\_\_  
Téléphone à domicile : \_\_\_\_\_  
N° de téléphone : \_\_\_\_\_  
Tit. : \_\_\_\_\_  
Tit. à Saint-Étienne du Grès : \_\_\_\_\_  
Appeler en cas de crise ou d'urgence : \_\_\_\_\_

Document à conserver au Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Étienne du Grès - CCAS - Tél. 04 90 49 16 47

# Action sociale

## OPÉRETTE ET CRÊPES POUR TOUS LES SÉNIORS

Pour renouer avec la convivialité, les Grésouillais et Grésouillaises de 70 ans et plus étaient invités par la Mairie de Saint-Étienne du Grès à une après-midi récréative à la salle Pierre Emmanuel, à l'initiative d'Inès Prieur de la Comble, adjointe déléguée à la Santé, aux Services à la population et aux Affaires sociales. Au programme, le spectacle « Marseille mes amours » proposé par Provence en Scène du Conseil départemental des Bouches du Rhône. La troupe a revisité à la manière d'un cabaret guinguette le riche répertoire de l'opérette marseillaise. Et tout ne s'est pas terminé en chansons, mais par une gourmande dégustation de crêpes.



# Entraide Solidarité 13

## TOUJOURS LA FORME

Comme souvent, les membres de l'antenne grésouillaise de l'Entente Solidarité 13 se sont donnés rendez-vous, salle Pierre Emmanuel. Dans une belle ambiance créée par DJ Marco, les convives se sont régalés et divertis profitant de la musique et de la loterie des fleurs.

Le maire Jean Mangion, et ses adjoints Claude Sanchez et Inès Prieur de la Comble, ont salué le dynamisme de Maryse Lèbre, qui organise d'une main de maître ces rencontres très attendues des adhérents.

Après des vacances méritées, reprise des activités le 16 septembre.



## Coupe de bois DES TRAVAUX NÉCESSAIRES



Dans le cadre du Plan de massif (ancien PIDAF), des coupes de bois ont été réalisées au-dessus du mas de Pommet : 4 ha dans le domaine privé et 3 ha dans le domaine communal. En plus, dans le cadre de l'amélioration de la forêt, une coupe de bois a été pratiquée sur la parcelle n°7, soit une dizaine d'hectares supplémentaires. En attendant leur vente, les stockages de ce bois et la nécessaire séparation entre les « bois privés » et les « bois communaux » ont obligé à interdire le stationnement des véhicules des particuliers jusqu'à la fin juin sur le parking du mas de Pommet.

## Obligations légales de débroussaillage ATTENTION AUX AMENDES



L'obligation légale de débroussaillage -OLD- est une mesure préventive qui restreint le risque incendie, en réduisant autour des bâtis la masse des végétaux susceptibles de brûler, diminuant l'intensité et la propagation d'un incendie. Cette obligation concerne tous les propriétaires y compris la Commune. Si le propriétaire concerné ne respecte pas l'OLD, la Commune peut le mettre en demeure de le faire, avec une astreinte de 100 € maximum par jour de retard. Le montant total des sommes exigées est d'au maximum 5 000 €. La Commune peut le faire d'office aux frais du contrevenant.

## Ambroisie APPRENDRE À LA DÉTECTER

L'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisse sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau). Si un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est très difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé. Chaque propriétaire, privé ou public, est tenu de procéder à son éradication. Vous pouvez aussi le signaler sur la plateforme dédiée [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr), par mail [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr) ou au 0972 376 888.



À Saint-Étienne du Grès, deux référents « ambroisie » ont été formés : Yves Durand, adjoint délégué à la Forêt, à la Chasse, au Marché et à l'Agriculture, ainsi que Simon d'Angelo, des Services Techniques. N'hésitez pas à les solliciter pour plus de renseignement.

## Un massif sous surveillance UNE GRÉSOUILLAISE AU SEIN DE LA GRF



**S**i durant le printemps les Sentinelles du Parc s'activent dans les Alpilles pour accueillir et renseigner au mieux les visiteurs et autres usagers des espaces naturels, la Garde régionale forestière, financée à 80% par la Région Sud, prend le relais.

Parmi les 16 membres de la GRF qui arpentent les Alpilles depuis début juillet, saluons la présence de Mathilda Savio, 23 ans, la Grésouillaise de l'équipe.

Particulièrement consciente de l'urgence écologique et climatique, Mathilda a postulé à la Garde régionale forestière pour vivre au plus près les problématiques environnementales et s'engager en toute conscience dans la préservation de la faune et de la flore des Alpilles. La jeune femme termine une licence en sciences sociales à Montpellier et souhaite continuer ses études en Master d'intervention et développement social afin de se spécialiser dans le travail social.

## Des gendarmes ONT PATROUILLÉ À CHEVAL



**D**epuis avril 2022, les Sentinelles du Parc et les agents de la Garde régionale forestière se sont succédé dans le massif des Alpilles pour accueillir et renseigner au mieux les visiteurs et autres usagers des espaces naturels.

Les 15 Sentinelles ont effectué un travail de médiation auprès des visiteurs, qu'il soit pédagogique avec la présentation des environnements, de la faune et de la flore, mais aussi de médiation entre visiteurs, notamment en cas de conflits d'usage. Les Sentinelles ont notamment effectué 4 heures de sensibilisation en itinérance, sur les sites du Mas de Pommet, du Planet et du Vallon de la Lèque (Fontvieille, Tarascon, Saint-Étienne du Grès) où elles ont rencontré 10 promeneurs pour la plupart français.

La Garde régionale forestière prend le relai du 15 juin au 15 septembre, financée à 80 % par la Région Sud-Paca. Élément majeur de la politique régionale de la « Guerre du feu » pour limiter les feux de forêt dans notre région méditerranéenne particulièrement exposée, ces effectifs de terrains vont à la rencontre des habitants et des visiteurs pour les sensibiliser au risque incendie. Aux côtés des services de secours, de la Police,

de la Gendarmerie, de l'ONF et des nombreux bénévoles qui quadrillent le territoire, la Garde régionale forestière s'inscrit dans un dispositif de surveillance et d'intervention où chacun remplit une mission définie dont l'objectif final est de préserver notre massif forestier. Les 15 agents de la GRF ont couvert l'ensemble du territoire ainsi que de nombreux marchés hebdomadaires, campings et centres de loisirs. Toujours par deux, à pied ou à vélo, ils ont sensibilisé cette année près de 11 000 personnes soit 3 500 de moins qu'en 2020. Une baisse significative expliquée par une saison particulièrement chaude et sèche avec 32 jours de fermeture dont 20 rien qu'en juillet. Ce dispositif est en constante évolution pour s'adapter aux nouvelles pratiques. Ainsi les fortes chaleurs de cet été ont fait évoluer les comportements des visiteurs et les équipes du Parc travaillent dès à présent à la mise en place de nouvelles mesures pour plus d'efficacité. Autre piste d'évolution, une meilleure répartition des effectifs sur le territoire au regard des activités et des volumes de fréquentation (offices de tourisme, hébergements, pots d'accueil dans les campings et villages vacances..).



## Atlas de la biodiversité communale DES ATELIERS QUI ONT FAIT LE PLEIN

Ce premier semestre 2023 a été riche, en rendez-vous pour aller à la découverte du territoire grésouillais et surtout de ses petits habitants. Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) des Alpilles; plusieurs ateliers de découverte et de formation ont été proposés pour encore mieux le connaître et le protéger,

Alternant théorie et mise en pratique sur le terrain, Grésouillais de tous âges et passionnés du monde animal se sont intéressés aux oiseaux nocturnes, aux insectes et papillons, aux oiseaux des jardins ou encore aux hérissons... un succès !

Informations sur le site du Parc et [abcalpilles@gmail.com](mailto:abcalpilles@gmail.com)

## Recrutement UN ECOGARDE PERMANENT

Un écocarde assermenté à temps plein et à durée indéterminée est en cours de recrutement. Ce nouvel agent aura pour mission de renseigner et d'inciter au respect de l'environnement et du patrimoine dans les espaces naturels. Bien que privilégiant la médiation et la conciliation, ce ou cette garde nature sera assermenté et pourra être amené à prendre les dispositions nécessaires pour faire appliquer la réglementation. Véritable trait d'union entre les communes du territoire, il sera en lien constant avec les différents acteurs de terrains et les habitants.

Ce recrutement est rendu possible par l'utilisation d'une partie des dotations que reçoivent les communes pour la protection de la biodiversité.



## Communication DES PRÉSENTOIRS EN PIN D'ALEP

Le Parc naturel régional des Alpilles a obtenu un financement au titre du contrat de Parc régional pour la réalisation de 18 présentoirs pour valoriser la documentation du Parc (80% financés par la Région Sud - 20% par le Parc) et afficher l'appartenance des communes au Parc. Au-delà de son aspect pratique, ce meuble valorise son action pour développer une filière bois locale puisqu'il est fabriqué à 100% en pin d'Alep de Provence. Livré fin août, ce présentoir est installé dans le hall de la mairie et reçoit les guides, brochures, cartes et autres revues édités par le Parc.

## Nouveautés à la déchèterie DE NOUVELLES RÈGLES D'ACCÈS

Depuis la mi-juillet, l'accès à la déchèterie de Saint-Étienne du Grès a été modifiée et le règlement adapté aux besoins et situation de chacun des utilisateurs,

- Seuls sont admis les habitants et les professionnels des communes de l'intercommunalité
- Dépôts des particuliers limités à 24 passages renouvelables sur simple demande par mail ou appel. Limités à 3m<sup>3</sup>/jour pour tous les flux, sauf pour les gravats : 1m<sup>3</sup>/jour
- Carte d'accès établi pour 2 véhicules par titulaire
- Accès réservé aux véhicules et véhicules attelés d'une remorque n'excédant pas 3,5 tonnes
- Dépôts des professionnels limités à un voyage par jour et par entreprise, du lundi au vendredi (maximum 5m<sup>3</sup>/jour pour tous les flux, sauf pour les gravats, maximum 1m<sup>3</sup>/jour)
- Accès interdits le samedi pour les professionnels et pour les véhicules assimilés à des véhicules professionnels (camion plateau, fourgon...)
- La carte d'accès est obligatoire pour l'accès à la déchèterie

« L'objectif, de la mise en place de carte d'accès déchèteries, est de vérifier que les particuliers ne sont pas des professionnels déguisés, comme cela a été constaté : il y a des règles spécifiques pour les professionnels du territoire de manière à laisser suffisamment d'espace aux usagers particuliers. Ce système permet également d'ouvrir l'accès uniquement aux habitants et de mieux gérer les professionnels du territoire. Sans contrôle à l'entrée des déchèteries, nous avions un nombre important de personnes hors territoire qui déposaient leurs déchets dans nos déchèteries. »

Contact : Service Info Déchet 04 84 510 620, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ou par mail [info.dechet@ccvba.fr](mailto:info.dechet@ccvba.fr).



### MA CARTE D'ACCÈS

Comment l'obtenir ?

- Particuliers ou professionnels du territoire**
1. J'ai déjà mon autorisation d'accès déchèterie papier, je reçois automatiquement par courrier ma carte d'accès.
  2. Je n'ai pas demandé d'autorisation au préalable, je me connecte sur "Mes démarches" via notre site internet, muni des documents utiles\*, je me présente à l'accueil ou j'appelle le 04 84 510 620

À quoi va-t-elle servir ?

- Le contrôle d'accès permet de réserver les sites aux habitants et aux professionnels du territoire.
- La carte va remplacer l'autorisation d'accès papier et me permettre d'accéder aux déchèteries. Carte gratuite.

### EN DÉCHÈTERIES

Quoi de nouveau ?

- Travaux de modernisation de la déchèterie de Maussane : réouverture en juillet 2023
- Des nouvelles filières de tri : jouets, articles de sport et loisirs, bricolage, jardin et la mise en place, dès lors que les sites le permettent, d'une zone de réemploi (don/troc)

### LE RÈGLEMENT \*\*

Qu'est-ce qui change ?

- Carte à présenter à chaque passage.**
- Particuliers :**  
24 passages/an ajustables en fonction des aïdes et des besoins spécifiques.  
Limités à 3m<sup>3</sup>/jour pour tous les flux, sauf pour les gravats : 1m<sup>3</sup>/jour
- Professionnels :**  
Dépôts limités à 1 voyage/jour/entreprise du lundi au vendredi.  
Accès interdit le samedi.  
Maximum 5m<sup>3</sup>/jour tous flux exceptés les gravats : 1m<sup>3</sup>/jour



## QUOI DE NEUF DANS LES DÉCHÈTERIES ?

- De nouvelles filières de tri prévues par la loi anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC) : jouets, articles de sport et loisirs, bricolage, jardin (à compter du dernier trimestre 2023),
- La mise en place, dès lors que les sites le permettent, d'une zone de réemploi (don/troc).

## Les bons gestes DE LA COLLECTE EN PORTE À PORTE



Initiée en 2020, la collecte des déchets en porte à porte est désormais active sur le territoire communal depuis mars 2023.

Le but de rationaliser les moyens humains et techniques de collecte mais surtout d'inciter à la diminution du volumes des déchets collectés. La production totale de déchets est importante par rapport aux moyennes nationales et régionales : elle est de 545 kg par habitant pour la CCVBA contre 240 kg par habitant à l'échelle régionale.

De nombreuses actions sont menées en parallèle comme la réduction de la quantité de déchets à la source (développer le



compostage, limiter le plastique, favoriser le réemploi et l'économie circulaire, la réparation si possible...), ou le tri à la source des différents types de déchets en vue de leur recyclage ou de leur valorisation.

Pourtant, les agents de collecte constatent un trop grand nombre de bacs mal triés (sacs opaques dans le bac des emballages, du verre dans le bac des ordures ménagères ou des emballages...). Des adhésifs collés sur les bacs vous permettent pourtant de connaître les bons gestes.

En cas d'abus ou de récidive, les agents peuvent être amenés à refuser de vider votre bac.

## Hausse des tarifs de l'eau INCITER À ÉCONOMISER LES RESSOURCES

Face à la nécessité de préserver les ressources en eau et de garantir dans la durée la viabilité financière de ces services publics, les tarifs d'eau potable et d'assainissement collectif ont été revus à la hausse depuis le 1er janvier 2023 (ils n'avaient pas évolué depuis 2018).

Pour la partie fixe, la réévaluation à hauteur de +10% est au niveau inférieur à celui de l'inflation constaté sur la période 2018-2022 qui s'élève à + 12%.

Pour les deux compteurs les plus courants, l'abonnement passe de 35€ à 39€ (DN 15mm) et de 47€ à 52€ (DN 20 mm).

Pour la partie variable sur l'eau potable, des tarifs différenciés sont établis en fonction des volumes d'eau consommés avec un principe de trois tranches de consommation :

- 0,95€ HT/m<sup>3</sup> jusqu'à 150 m<sup>3</sup> pour l'eau essentielle
- 1,05€ HT/m<sup>3</sup> entre 151 et 180 m<sup>3</sup> pour l'eau utile
- 1,60€ HT/m<sup>3</sup> au-delà de 181 m<sup>3</sup> pour l'eau de confort ou l'utilisation professionnelle.

La partie variable pour l'assainissement collectif passe d'un tarif unique de 0,9519€ HT/m<sup>3</sup> à 1,05€ HT/m<sup>3</sup>.

Sachant que la majeure partie des foyers du territoire consomme moins de 120 m<sup>3</sup> par an, cette augmentation n'aura qu'un impact réduit sur les factures. En revanche, elle sera notable



pour les gros consommateurs et permettra également de faire face à l'augmentation des charges courantes d'énergie, de poursuivre les investissements nécessaires sur le réseau : sécurisation des capacités de production et de stockage, renouvellement des réseaux, recherche et réductions des fuites, etc.

Enfin, cette nouvelle tarification est une incitation à réduire par exemple l'arrosage des jardins ou à faire le choix d'espèces méditerranéennes peu gourmandes en eau.

## Communication UN NOUVEAU SITE INTERNET



Pas de changement d'adresse mais un relooking intégral pour le site internet de l'intercommunalité. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles comme la gestion des déchets, le service aux entreprises, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme ainsi que le portail « eau et assainissement » et de

nombreuses démarches pouvant être réalisées directement en ligne. Et cela dans le respect de la loi RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) afin de rendre les sites, services et contenus numériques compréhensibles et utilisables par les personnes en situation de handicap.

Une seule adresse : [www.vallee-des-baux-alpilles.fr](http://www.vallee-des-baux-alpilles.fr)

**NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE !**

Liam ANAJGAR  
Lou de BONY de LAVERGNE  
CHAMBRIN  
Mila CANUEL  
Marcel CHAMBON  
Abel DONZAT  
Agathe GLANDER  
Nahel JNAOUI  
Sacha LAURAS  
Lyam MATHURIN

Avec tous nos vœux  
de prospérité



Sacha Lauras



Nahel Jnaoui



Marcel Chambon



Lyam Mathurin

**ILS SE SONT DIT OUI !**

Xavier BESSONE  
et Carine DIJOL

Romain CABASSUD  
et Lola HEREDIA (photo)

Alexandre FOURNERIE  
et Ophélie BONAMIGO - LE GALL

Léonce GERBOULET  
et Julie ARGELAGUET

Matthieu LOUSSINIAN  
et Laure LUCHESI (photo)

Pascal SAGON  
et Christelle REYNAUD

Matthieu SANOGHO  
et Alexandra BELIN

Avec tous nos vœux de bonheur aux novis



Bessone - Dijol



Cabassud - Heredia



Luchesi - Louissinian



Reynaud - Sagon



Fournierie - Bonamigo - le Gall



Sanogho - Belin

**CARNET GRIS**

André ARMAND  
Khedidja BARD née MAAMERI  
Eliane BON née REY  
Jacqueline BORDAS née FRANÇOIS  
José BRAVO PALMER  
Renée CHARDENON née GILLY  
André COQ  
Edith DE LEMBEYE née MILLARD  
Joseph DE SAMBUCY DE SORGUE  
Roseline DEL TESTA née FERRARIS  
Denis DELABRE  
Jacques DELAUNAY

Gérard DHONDT  
Christiane DUCONGÉ née MUNAUT  
Pascal GARCERAN  
Hélène GIBIARD née HONORÉ  
Simone FARAONI née ANDREOTTI  
Nadine FELIO  
Lydie JURIENS née SEGURA  
Pierre LACOSTE  
Yvette LAGARDE née MERCOURT  
Paulette LAURENT née GAUTIER  
André LEGROS  
Jeanne MARAT née LOPES

Yolande MARECHAL née BASSANESE  
Marie MARTEL  
Eliane MONTJALLARD  
René MEUCCI  
Christiane PERRARD née ARMAND  
Max RIEU  
Suzanne ROCH née BOUDERLIQUE  
Hugo STRÄHL  
Robert VADON

Avec nos regrets et nos sentiments  
les plus attristés.

# Numéros utiles

## LES SERVICES MUNICIPAUX

Mairie  
**04 90 49 16 46**

Bibliothèque  
**04 90 49 14 62**

Police municipale  
**06 99 17 83 33**

Services techniques  
**04 90 49 16 88**

Ecole Élémentaire  
**04 90 49 19 60**  
**07 88 70 25 34**

Ecole Maternelle  
**04 90 49 15 31**  
**06 40 81 16 85**

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur Pierre de Mortillet  
**04 90 49 18 51**

Docteur Fulco Favre  
**04 90 49 07 05**

Docteur Mayeul Nugues  
**04 90 91 22 85**

**PSYCHANALYSTE**  
Marie-Chloé Pujol Mohatta  
**06 12 78 40 90**

**PHARMACIE**  
Virginie Desson  
**04 90 49 14 48**

**INFIRMIÈRES**  
Christine Moreno  
Thelma Serapicos Fernandes  
Marco de Lima Fernandes  
**06 85 38 05 32**

Martine Leuck,  
Isabelle Teixeira  
Béatrice Labeaume  
**04 90 49 00 30**

Christelle Reynaud  
**06 80 92 59 16**  
Elisabeth Barzizza  
**06 20 86 27 02**

**HYPNOTHERAPEUTE**  
Sandy Grimaldi  
**06 27 08 06 62**

**CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE**  
Philippe Barret  
Audrey Martin  
Fanny Lacombe Terrin  
Guillaume Terrin  
**04 90 49 01 44**

**PODOLOGUE**  
Anaïs Barret  
**06 77 14 48 14**

**OSTÉOPATHE**  
Alicia Godey  
**06 14 72 34 31**

**SOINS ÉNERGÉTIQUES CHINOIS**  
Audrey Allemand  
**06 64 88 43 47**

**MAGNÉTISEUR-RADIÉSTHÉSISTE**  
Jean-Pierre Cantais  
**06 09 72 38 42**

**SOPHROLOGUE**  
Stéphanie Sicard  
**07 62 37 20 30**

**RELAIS PETITE ENFANCE**  
Permanence le 2<sup>ème</sup> vendredi  
du mois sur rendez-vous  
relaisalpillsmontagnette@gmail.com  
**06 85 49 72 47**

**CRÈCHE PICOTIS**  
ADMR 13  
**04 90 54 27 18**  
www.admr13.org

**ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES**  
Marianne Assali  
**06 47 71 28 39**  
Claire Bergé  
**07 83 51 89 59**

Karine Chaix  
**06 66 99 86 88**

Sandra Ejarque  
**06 50 47 22 92**

Célestine Gutierrez  
**06 52 05 72 46**

Patricia Lopez  
**06 18 28 61 08**

Maria Amélia Marcel  
**06 63 76 96 81**

Blandine Seysen  
**06 28 78 03 11**

Céline Vidal  
**07 81 91 11 33**

**MUTUELLES**  
Mutuelle pour tous  
MGA Avignon  
**04 90 89 12 19**  
www.mutuellegeneraledavignon.com

La Mutualité Sociale Agricole MSA  
**04 94 60 38 38**  
www.msaprovenceazur.fr

**ASSOCIATION LOCALE DES CONSOMMATEURS ARLES**  
Le jeudi **04 90 49 96 46**  
Les autres jours **04 90 91 42 35**

**UFC QUE CHOISIR ANTENNE D'ARLES**  
Du lundi au vendredi  
**04 90 42 19 80**  
contact@salonarles.ufcquechoisir.fr

**ALP'AGES**  
Services aux séniors  
**04 90 92 60 05**  
assoc.alpages@wanadoo.fr

**EHPAD**  
Résidence des Alpilles  
**04 90 99 43 43**

**TAXIS**  
Allo Taxi Saint-Étienne du Grès  
**06 10 89 28 02**

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
Fermée au public le jeudi

**HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE**  
mercredi et vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h  
et samedi de 9h à 12h

**LE MARCHÉ**  
**04 90 49 19 58**  
Ouverture aux particuliers lundi,  
mercredi et vendredi à 17h

**MAISON DU BEL ÂGE - RELAIS LA POSTE**  
derrière le square D. de Borne  
Lundi 13h30-16h45  
Mardi à vendredi 9h à 12h30  
et 13h30-16h45  
Samedi 9h à 12h30  
maisondubelage@departement13.fr  
**04 13 31 57 00**

**À MAS BLANC DES ALPILLES**  
Osthéopathe C. Dupont  
**06 87 44 21 63**

Médecin R. Pacheco  
**04 90 98 79 75**

Dentiste G. Maudoigt  
**04 90 99 99 09**

Sage-femme J. Barronnier  
**06 33 49 65 04**

DOM Services L. Debimeux  
**07 70 01 70 02**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DES BAUX-ALPILLES**  
**04 90 54 54 20**

**EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**04 90 54 54 20**

Lundi au vendredi  
8h à 12h et de 13h30 à 17h  
Astreinte en dehors des heures  
de bureau  
**06 75 38 40 60**

**RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS**  
info.dechet@ccvba.fr  
**04 84 51 06 20**

**RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**  
Sur rdv uniquement  
**04 84 51 06 20**

**HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE**  
Mardi, jeudi, vendredi et samedi  
de 8h à 12h00  
et de 14h à 16h30

## LES URGENCES

**Samu**  
**15**

**Gendarmerie**  
**04 90 92 00 47** ou le **17**

**Pompiers**  
**18**

**Pompiers de Saint-Étienne du Grès**  
**04 90 49 16 59**

**Centre anti poison Marseille**  
**04 91 75 25 25**

**Urgence Sécurité Gaz-GRDF (n°vert)**  
**0 800 47 33 33**

**Raccordement gaz et conseil-GRDF**  
**09 69 36 35 34**

**Enedis (ex ERDF)**  
**09 72 67 50 44**

**Eau et assainissement (CCVBA)**  
**04 90 54 54 20**  
Astreinte en dehors des  
heures de bureau  
**06 75 38 40 60**



# Le Conseil Municipal des Jeunes SOUS LES ORS DE LA RÉPUBLIQUE

Depuis octobre 2021, 12 jeunes du village de 10 à 17 ans se sont engagés dans la vie publique de Saint-Étienne du Grès afin de partager leurs idées et leur vision du bien vivre ensemble. Réunions d'organisation, participation aux manifestations festives et aux cérémonies patriotiques, ces douze conseillers municipaux se sont aussi battus pour financer l'apprentissage des gestes de premiers secours (PSC1) pour 80 Grésouillais de tous âges.

Mila, Axel, Marcel, Eva, Chloé, Faustine, Olivia, Victor, Emie, Léandro, Tiffany et Mathieu ont largement démontré leur engagement auprès de leurs concitoyens.

C'est pour les remercier de leur engagement, et grâce à l'invitation de Valérie Boyer, sénatrice des Bouches-du-Rhône, que nos jeunes Grésouillais sont partis une journée à Paris pour découvrir le Sénat et ses coulisses.

Vendredi 31 mars, direction la gare pour prendre le TGV jusqu'à la Capitale. Accompagnés par le maire Jean Mangion, de Céline Castells, adjointe déléguée à l'Éducation, à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Sports et à la Vie associative, et de Pauline Séguy-Raynaud, Directrice Générale des Services, qui toute l'année les aident dans leurs projets, les jeunes gens ont profité à fond de cette journée.

Accueillis par Valérie Boyer, ils ont profité de sa grande connaissance de cette institution. Elle leur a expliqué que le Sénat est l'une des deux chambres, la Haute, du Parlement français, l'autre étant l'Assemblée nationale. Il se compose de sénateurs élus pour six ans, par un collège électoral composé de députés, de conseillers régionaux, de conseillers départementaux

et de délégués des conseils municipaux. Son rôle est important puisqu'il représente l'ensemble des collectivités territoriales, qu'il valide ou retarde les projets de lois adoptés par l'Assemblée nationale. Mais l'élue a aussi insisté sur son rôle plus diplomatique, un élément qui a marqué les jeunes élus.

Les Grésouillais ont visité les différentes salles du Palais du Luxembourg, assistés aux débats dans l'hémicycle, n'ont pas lésiné sur les photos... « *Je me suis senti tout petit dans ce grand bâtiment historique* » confie Mathieu. Quant à Axel, « *je sais que j'ai eu la chance d'avoir pu voir ces pièces du Sénat* ». Cette journée particulière s'est poursuivie par un repas pris directement au restaurant du Sénat... Impressionnés mais affamés, ils ont su reprendre des forces pour la suite de la visite. Car il aurait été dommage d'aller jusqu'à Paris sans faire un peu de tourisme ! Après avoir vivement remercier Mme Boyer du temps passé avec eux, nos jeunes élus ont déambulé dans Paris, avec un passage par la Tour Eiffel, les Invalides, le Panthéon... Mais les heures sont passées trop vite, et il faut déjà retourner à la Gare de Lyon... après 14 km de marche, soit 20 000 pas comptabilisés !

Épuisés de cette longue journée riche en émotions et en découvertes, ils n'en sont pas moins ravis de cette visite, conscients d'être privilégiés d'avoir été au cœur d'un des leviers du pouvoir. Un souvenir qu'ils devraient garder à jamais dans leur mémoire.

Une expérience qui les confortera sans doute dans leur volonté de rester au service des autres au sein du CMJ ou peut-être plus.